

NR Flash

SPORTS en p. 3
 — Le point de vue de Frédéric Schlatter
 — Coup d'œil
INF. LOCALES en p. 6, 7, 8 et 9
 — Importantes décisions de la municipalité de Martigny
 — Fausse alarme au sujet d'un alpiniste
 — Onze petites tunisiennes ont trouvé des parents
INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 10

Nouvelliste du Rhône

Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 α

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - SION MEUBLES

OCCASIONS ET NEUFS
 Maison Jules Rielle, Place de Foire au fond de la Place du Midi, après la Sionne. Entrée également par la rue du Scex, après la station de benzine, à gauche.
 Tél. : (027) 2 14 16.
 ACHATS - VENTES - ECHANGES

* LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME *

La survie de PIE XII et de JEAN XXIII

(de notre correspondant de Rome Georges Huber)

Après avoir subi un arrêt en 1963, l'expansion du tourisme étranger en Italie a repris. Il est aujourd'hui en plein essor. En 1964, 22 millions 435 000 étrangers visitèrent la péninsule. En 1965, ce furent 25 millions 795 000.

Une enquête menée naguère par l'Institut national du tourisme italien (ENIT) révèle les motifs d'attraction. Ce sont l'agrément et la douceur du climat, les trésors d'art, les cités médiévales, le sentiment religieux.

SOTTO IL MONTE: TROIS MILLIONS DE VISITEURS

Parmi les touristes sensibles aux valeurs religieuses, nombreux sont ceux qui se rendent aujourd'hui à Sotto il Monte, village natal de Jean XXIII, et plus nombreux encore sont ceux qui, à Rome, dans les cryptes de la basilique vaticane, vont prier sur les tombes de Jean XXIII et de Pie XII.

On évalue à trois millions les personnes qui visiteront la maison natale du « bon pape Jean » dans les trois années qui suivront sa mort.

L'affluence des visiteurs dans les cryptes de la basilique vaticane atteint une moyenne de 5000 personnes par jour, soit l'équivalent de près de deux millions de pèlerins par an.

Totalement inconnu de l'étranger jusqu'à l'élection du cardinal Roncalli au souverain pontificat, le 28 octobre 1958, le petit village de Sotto il Monte, à 10 km de Bergame, est devenu aujourd'hui une sorte de haut lieu spirituel, à la manière de San Giovanni Rotondo, le village de Padre Pio au Mont Gargan. A côté des Italiens, ce sont des Français, des Espagnols, des Allemands, des Irlandais, des Anglais, des Hollandais, des Suédois, des Américains, des Suisses, de toutes confessions religieuses, qui visitent la maison natale du pape. L'affluence est particulièrement grande le dimanche. Ainsi, un de ces derniers dimanches, on dénombra 187 cars, 7200 voitures, 2000 motocyclettes, un millier de bicyclettes, soit près de 50 000 visiteurs. Quarante messes furent célébrées dans l'église paroissiale.

Le village de Sotto il Monte n'était évidemment pas prêt à accueillir de telles foules. Les autorités se sentent débordées. Routes, services hygiéniques (l'eau est rationnée), hébergement: tout s'est révélé insuffisant. Par ailleurs, Sotto il Monte connaît le commerce presque inévitable dans les centres de pèlerinage: images, portraits de Jean XXIII, tableaux représentant le pape et Kennedy, souvenirs, foulards, etc. Tous ces objets, susceptibles de choquer des visiteurs critiques, restent souvent des souvenirs précieux pour les pèlerins. Nonobstant les déficiences et les abus, l'affluence augmente à Sotto il Monte, surtout depuis que le film d'Ermanno Olmi « Et un homme vint », ainsi que l'ouverture du procès de béatification ont encore ravivé le souvenir du pape défunt.

BOUQUETS SUR LA TOMBE DE PIE XII

Moins spectaculaire, bien que plus nombreuse, est l'affluence sur les tombes de Jean XXIII et de Pie XII dans le sous-sol de la basilique Saint-Pierre. Beaucoup de visiteurs prient à genoux sur le pavé. Avant de s'éloigner, plusieurs baisent le marbre des deux tombes. Il n'est pas rare de voir une jeune mariée déposer son voile ou son bouquet sur une des deux tombes, comme pour invoquer la protection du pape défunt sur l'avenir de son foyer.

Le bruit court à Rome — et plusieurs revues s'en font l'écho — que de nombreux miracles ont déjà été opérés par l'intercession des deux papes. On cite même des cas bouleversants. C'est le cardinal Spellman qui a pris en main la cause de béatification de Pie XII, auquel le liait une vieille amitié. Quant à la cause de Jean XXIII, elle est dans les mains de Mgr Gaddi, évêque de Bergame. Comme postulateur de la cause Pie XII, le cardinal Spellman a choisi le P. Molinari, postulateur général de la Compagnie de Jésus. Comme postulateur de la cause de son prédécesseur, Paul VI a désigné le P. Antonio Cairoli, postulateur général des Franciscains. Jean XXIII était tertiaire franciscain. Son culte de la pauvreté et de la simplicité l'apparentaient spirituellement au Poverello d'Assise.

COMME LA PETITE PAYSANNE DES MARAIS PONTINS

Combien de temps dureront les deux procès? Auront-ils l'un et l'autre une

heureuse issue? Nul ne peut le prédire. De toute façon malgré les centaines de milliers de demandes reçues en vue d'une procédure rapide de la béatification et de la canonisation des deux papes, Paul VI a voulu que tout se fit dans une fidélité rigoureuse aux normes établies. Les mêmes lois canoniques qui ont valu pour une petite paysanne comme sainte Marie Goretti ou un frère laïc comme saint Martin de Porres, vaudront aussi pour Pie XII et Jean XXIII.

DEUX PAPES, DEUX MISSIONS

Un des témoignages le plus autorisé est celui du cardinal Tardini, qui fut son collaborateur intime pendant trente ans: « Sa haute figure s'inclinait sur chacun, mais nul ne s'élevait jusqu'à lui... Pie XII semblait un de ces hommes privilégiés que Dieu envoie ici-bas pour rappeler les hommes aux pensées d'en-haut ».

Sur le pape Jean XXIII, nous avons ce témoignage du cardinal Suenens, dans sa commémoration devant les pères du Concile: « Le pape Jean restera dans l'histoire comme le pape de l'accueil, le pape de l'espérance. Son souvenir restera en bénédiction pour les siècles futurs. En quittant cette terre, il a laissé les âmes plus proches de Dieu et la terre des hommes plus habitable ».

C'est dans le souvenir tonifiant de ces deux papes que chaque jour des milliers de touristes et de fidèles de tous pays vont se plonger, dans le paisible village de Sotto il Monte et dans le silence des cryptes de Saint-Pierre.

Georges Huber

Un échafaudage s'effondre à Bâle



L'échafaudage d'un chantier s'est effondré mardi matin dans une rue de Bâle, arrachant la conduite du tram et endommageant une voiture qui passait à cet endroit. Son conducteur a été grièvement blessé et a été transporté à l'hôpital. Cet accident, dont les causes ne sont pas encore bien définies, a paralysé le trafic à l'Ealserstrasse, qui est la route d'accès vers la France.

La Raffinerie de Cressier

Une manifestation de protestation est prévue

BERNE — Une manifestation de protestation contre les inconvénients de la Raffinerie de Cressier aura lieu le 26 août dans le petit village bernois de Chules (Gals en allemand). La manifestation, qui est organisée par la municipalité de ce village, a déjà l'appui des autorités de Bienne et de La Neuveville ainsi que de l'Association pour la protection de la région du haut-lac. Les adversaires du projet de centrale thermique dans le Seeland se joindront à cette réunion qui a son origine dans le mécontentement de la population. Les gens de la région de Cerlier se plaignent en effet de la raffinerie et notamment du bruit, de la fumée, d'odeurs de soufre et de la lumière de la flamme, si vive qu'elle les empêche de dormir.

Les responsables de la raffinerie ne contestent pas ces désagréments. Mais il s'agit, disent-ils, de « maladie d'enfance » qu'on pourra progressivement éliminer. Des mesures ont déjà été prises et il est certain qu'aucun de ces effets nocifs n'est de nature durable.

Switzerland, a pour sa part souligné que l'ensemble des installations était actuellement soumis à des vérifications approfondies. Seule une exploitation provisoire permet de déceler les défauts d'une raffinerie. Quant au bruit, des mesures ont été prises qui restent dans les limites tolérées dans une zone industrielle. On s'efforcera de la réduire encore et l'Institut d'acoustique du Polytechnique de Zurich a été chargé d'une expertise. Ce bruit est causé notamment par les ventilateurs des appareils d'épuration de l'eau.

Le président de la « Communauté d'intérêts du lac de Bienne », M. E. Hint (Macolin), estime quant à lui que « les gens se sont enfin réveillés ». A son avis, l'autorisation définitive d'exploiter la raffinerie ne pourrait être accordée que dans une année au moins, les défauts actuels étant extrêmement graves. Les mesures de précaution et de sécurité sont insuffisantes puisque l'odeur de soufre est perceptible dans les communes riveraines du lac de Bienne. Il y a aussi, selon M. Hirt, un sérieux danger de pollution de l'eau.

On apprend encore à ce sujet que la Direction de la santé du canton de Berne a envoyé une circulaire à toutes les communes intéressées, les invitant à lui faire connaître leurs observations. Le gouvernement bernois pourra ensuite faire part de ses remarques à la commission fédérale de surveillance. Le contrôle direct des installations incombe en revanche au canton de Neuchâtel. La commission fédérale, pour sa part, suit attentivement l'évolution des essais et exige des ajustements chaque fois que cela s'avère nécessaire. Elle tient toutefois à souligner que les exigences en matière de sécurité, sont bien plus sévères à Cressier, que dans les autres pays.

EXTERMINATIONS AU BRÉSIL

Un jésuite missionnaire au Brésil, le Père Waldemar Weber, a déclaré récemment que les indiens de la jungle amazonienne sont menacés d'extermination systématique par les Blancs, chercheurs de latex. La moitié de la tribu des Tapahumas a été anéantie l'année dernière. « Les ramasseurs de latex mettent de l'arsenic dans le sucre qu'ils donnent aux Indiens. Maintenant, ils veulent faire disparaître le reste de la tribu. »

Aux dires du missionnaire, 35 autres tribus sont menacées dans la région sauvage de la frontière occidentale du Brésil. « Les ramasseurs de latex, a ajouté le Père Weber, veulent s'emparer des terres des Indiens, terres qui ont déjà été vendues au cours de transactions dans les villes côtières du Brésil. » Le ministère brésilien de l'agriculture a ordonné une enquête.

F. R.

Brève chronique en chrétienté

LA JEUNESSE AU VIETNAM

La remarquable causerie que vient de faire à l'Institut Taberd, Pierre Tan Nghiem, directeur de l'Institut Adran à Dalat, au Vietnam du Sud, révèle une des plus graves questions qui se posent aujourd'hui en ce pays ravagé par la guerre: celui de la jeunesse.

Il s'agit en effet d'une jeunesse de plus en plus déboussolée par le climat de guerre qui règne là-bas, par l'anarchie des esprits et des mœurs qui prend chaque jour plus d'ampleur, enfin par le manque d'idéal et par le matérialisme qui ne fait que s'étendre.

Il existe actuellement dans les villes, en particulier dans la capitale, Saigon, une profusion de bars où les jeunes serveuses, que certains fixent au nombre d'environ 60 000, sont exposées à tous les dangers que l'on devine, et dont l'immense majorité sont au « service » des occupants. Quant aux garçons, il en est qui sont souteneurs; d'autres ont constitué des gangs, pillent et volent à quai mieux-mieux,

quand ils ne tuent pas, ou pratiquent le marché noir et le trafic des devises qui prolifèrent par les temps actuels.

Chiffres à l'appui, on peut se rendre compte de la montée en flèche de la criminalité juvénile, surtout depuis trois ans; c'est à donner le vertige! Le gouvernement le sait, mais il est impuissant à lutter contre ce fléau. Le jeune, en effet, a tant vu de gouvernements se succéder qu'il n'a plus confiance et se moque de l'autorité. Ce à quoi il aspire, c'est de jouir le plus possible et de passer à son gré. Les circonstances actuelles, on le comprend, lui facilitent les choses.

Souvent, la famille est désorganisée, les parents sont incapables de faire la moindre observation à leurs enfants; le père est souvent mobilisé et la mère obligée de gagner sa vie comme elle peut... Où est la piété familiale de jadis? Il est des vieux qui pleurent de voir ainsi les meilleures traditions vietnamiennes disparaître au contact de l'é-

tranger. Il est à croire que, quelle que soit l'issue du présent conflit, on n'aura longtemps pas fini de reprocher à ce même étranger d'avoir bouleversé la vie et les coutumes de ce malheureux pays...

Notons enfin que la moralité des films que l'on passe est de plus en plus sujette à caution. Les jeunes sont naturellement friands des bandes exhibitionnistes qui proviennent généralement d'Italie. Il est triste de constater qu'un pays qui se dit catholique et où se trouve le siège de la chrétienté, se révèle ainsi corrupteur d'âmes. Et l'on comprend que tout dernièrement, « l'Osservatore romano » ait protesté au nom de l'Eglise contre ce laisser-aller des producteurs qui est inadmissible.

Quand cesseront les hostilités, on est en droit de se demander où trouver des hommes assez forts pour redresser une telle situation, car « lorsque le pli est pris, il est difficile de redresser l'arbre », comme l'affirme le proverbe vietnamien.

PRESSING KUMMER

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Décantissage
- Imperméabilisation
- Teinture
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 h.

Bernasconi et Michellod - MARTIGNY
 Rue des Hôtels - Tél. (026) 2 29 74

DANS NOS CANTONS

La Garde aérienne suisse toujours sur la brèche

ZÜRICH. — La Garde aérienne suisse de sauvetage est actuellement très sollicitée dans des cas d'accidents de montagne si bien qu'elle est presque constamment pour ainsi dire en état d'alerte. Uniquement pour l'après-midi de lundi, les appareils de la Garde aérienne de sauvetage ont dû intervenir trois fois. Dans le premier cas, il s'agissait d'un industriel américain en traitement dans un hôpital du canton d'Argovie qui a été contraint d'être évacué à l'hôpital de l'île de Berne pour y subir des soins de première urgence. Plus tard la Garde aérienne de sauvetage était alertée par Weissmies en Valais où un touriste belge venait d'être victime d'une chute très grave en montagne. Le malheureux était immédiatement transporté à l'hôpital de Viège.

Enfin la Garde aérienne de sauvetage a dû procéder à l'évacuation d'un habitant de Nendaz isolé sur un rocher et victime d'un coup de foudre. La Garde aérienne de sauvetage s'est chargée de son transport à l'hôpital de Sion.

Violente collision
Passager tué

BRUNNEN. — Une violente collision s'est produite sur l'Axenstrasse à Brunnen, à l'intersection de la route vers Morschach, entre une voiture de sport schwyzoise et une motocyclette zuricoise. La voiture de sport qui venait de Brunnen s'apprêtait à prendre la route de Morschach. Son conducteur fit fonctionner son clignotant de gauche, fit une halte de sécurité, puis voulut traverser la chaussée. Au même moment arriva la motocyclette à une vitesse de 70 km à l'heure. Le motocycliste ne parvint plus à freiner et entra en collision de front avec l'automobile. Le conducteur de la moto et son passager furent projetés violemment sur la chaussée à plusieurs mètres. Alors que le motocycliste n'était que légèrement blessé, son passager, M. Auguste Fasler, 58 ans, de Densbuerger (AG), dut être transporté grièvement blessé à l'hôpital de Schwyz où il est décédé.

Il perd le contrôle de sa voiture

WILLISAU. — M. Hansruedi Loosli, 25 ans, célibataire, chauffeur à Willisau, regagnait son domicile dans la nuit de lundi à mardi. Après avoir reconduit son passager à la maison, il s'engagea sur un chemin vicinal, qui longe une falaise. M. Loosli, en prenant un tournant à trop vive allure, perdit la maîtrise de son véhicule qui dévala la falaise. Le frère cadet de M. Loosli devait retrouver son cadavre le mardi matin.

Décédée des suites de ses blessures

LAUSANNE. — Mme Juliane Gachet, âgée de 79 ans, habitant Crissier, près de Lausanne, avait été renversée, samedi, par une automobile, dans cette localité. Elle est décédée lundi à l'hôpital cantonal de Lausanne des suites de nombreuses fractures.

«Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu»

BERNE. — Selon des informations de presse, un homme de l'école de recrues d'infanterie 208, à Lucerne, a dû être transporté à l'hôpital ayant reçu un coup de baïonnette à la poitrine alors qu'il effectuait un exercice de nuit jeudi dernier. Il s'agirait d'une blessure de trois centimètres de profondeur qu'il lui a été faite dans un corps à corps avec un lieutenant. Ce chef de section a cherché à forcer en tant qu'ennemi supposé les lignes tenues par les recrues. C'est ainsi que l'incident se serait produit.

Or, on apprend dans les milieux du Département militaire fédéral que l'affaire est bénigne et qu'elle ne s'est pas passée comme un quotidien de Zurich l'a relaté. D'autre part la blessure n'est pas grave. Le blessé a été hospitalisé pour des raisons de sécurité et a déjà quitté l'hôpital.

Le feu dans une écurie

OBERGLATT. — Lundi vers 17 h., un incendie a éclaté dans une écurie à chevaux à Oberglatt dans le canton de Zurich. Cependant deux poneys norvégiens, quatre chevaux de cavalerie et un poulain ont pu être sauvés des flammes. Il n'en reste pas moins que cet incident dont les causes sont encore obscures a causés de sérieux dégâts.

Happé par un train

HUTTIL. — M. Heinrich Lanz, né en 1891, agriculteur, a été happé par un convoi des chemins de fer de Huttwil, alors qu'il traversait les voies à motocyclette, à un passage à niveau signalé par des feux clignotants. Le malheureux a été tué sur le coup.

Facteurs à vos...
vaporisateurs!

BERNE. — Comme l'annonce le service de presse des PTT, chaque année, environ 180 agents des PTT sont victimes, durant leur service, de chiens méchants. Afin de limiter, dans la mesure du possible, les risques de morsures, un produit spécial d'auto-défense (en vaporisateur) d'origine américaine a été examiné. L'analyse, confiée au service scientifique de la police municipale de la ville de Zurich, s'est révélée positive. L'introduction de ce produit (sans effet nocif durable pour la gent canine) a été recommandée.

24 heures de la vie du monde

- ★ VISITE SUD-VIETNAMIENNE A ROME — Le général Nguyen Ho Co, vice-premier ministre du Vietnam du Sud, est arrivé à Rome. Le général Ho Co, qui est en même temps ministre de la Défense, se présentera à la presse.
- ★ DELEGATION DU C.G.T. FRANÇAIS BLOQUEE A MOSCOU — La délégation de la Confédération générale du travail (CGT), syndicat d'obédience communiste, en route pour Hanoï, est actuellement bloquée à Moscou, en raison des difficultés provoquées par le gouvernement chinois qui l'empêchent de poursuivre sa route.
- ★ SEPT SOMALIS TUÉS AU KENYA — Sept Somalis dont le chef Mao Osman ont été tués, ainsi que 180 têtes de bétail, par les troupes du Kenya alors qu'ils se ravitaillaient en eau au puits de Banista.
- ★ UN PILOTE IRAKIEN S'EST ENVOLE EN ISRAËL A BORD D'UN «MIG-21» — On apprend qu'un aviateur irakien s'est envolé en Israël à bord d'un « Mig-21 ». Ce chasseur à réaction construit en URSS a été découvert par des avions « Mirage » israélien à la frontière jordannienne.
- ★ LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE BULGARIE A ANKARA — M. Bascheff, ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, est arrivé mardi à Ankara pour une visite officielle à l'invitation de son collègue turc, M. Caglayangil.
- ★ CONDMANNE A MORT POUR DETOURNEMENT — Un trafiquant qui avait réussi à détourner plus de 270 000 roubles au détriment de l'Etat, vient d'être condamné à être fusillé, par la Cour suprême de la République de Russie.
- ★ LES INONDATIONS AU JAPON — Vingt morts, 18 disparus et 17 blessés, tel est le bilan des victimes des inondations et des glissements de terrain causés par le typhon « Tess » depuis dimanche, dans l'ouest du Japon.
- ★ DES POLICIERS AMERICAINS INCULPES D'ASSASSINAT — Trois policiers de Winchester, dans le Kentucky, ont été inculpés de l'assassinat d'un jeune Noir de 26 ans. Collie Hampton, à coups de revolver. Ils sont pour l'instant en liberté sous caution de 5000 dollars.
- ★ PAS DE VISA SUD-AFRICAINE POUR UN EVEQUE ANGLICAIN — Le gouvernement sud-africain a informé l'évêque anglican de Kimberley très révérend Edward Crowther, qu'il ne lui accordera pas le visa de retour en Afrique du Sud, pas plus qu'à son épouse.
- ★ UN AVION DE TOURISME S'ECRASE EN AUTRICHE — Un homme d'affaires et deux étudiants, ont trouvé la mort dans un accident d'avion de tourisme qui s'est produit lundi après-midi près de Munderfing, en Haute-Autriche.
- ★ 6 PERSONNES BLESSEES LORS D'UN ATTENTAT — Deux chefs de hameaux, deux employés administratifs et deux enfants ont été blessés lundi soir par l'explosion de deux engins lancés dans la maison d'un cadre gouvernemental chargé de la formation administrative.
- ★ LA TENSION A CHYPRE — Deux explosions, dont l'une s'est produite on loin d'un poste de police en secteur chypriote grec, ont ébranlé tôt hier matin, la ville de Limassol, sans toutefois provoquer de victimes.

* LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME *

Les sept surprises d'un étranger

(de notre correspondant Georges Huber)

Un journaliste italien, M. Gianfranco Piazzesi, qui a visité naguère la capitale de la Confédération helvétique, raconte ses impressions dans le *Corriere della Sera* de Milan. Elles ne manquent pas d'intérêts. Elles révèlent des aspects de nos mœurs démocratiques qui, habituels pour nous, ne nous frappent guère, tandis qu'ils étonnent l'observateur étranger et le remplissent parfois même d'admiration.

CONTRASTES

Visitant le palais fédéral, M. Piazzesi connut une suite de surprises agréables. Ce qu'il découvrit à Berne tranchait tellement sur ce qu'il constate habituellement dans les ministères de Rome.

Première surprise: le fait de voir que, à côté des fonctionnaires, de simples mortels pouvaient aussi parquer leur voiture sur la place devant le palais fédéral.

Deuxième surprise de notre collègue: le peu de livrées et d'uniformes rencontrés dans les couloirs du palais fédéral: un seul concierge, doux et

poli, à l'entrée de l'édifice, alors que concierges et huissiers pullulent dans les ministères de Rome, et à tout instant vous interpellent: «Où allez-vous?»

Troisième surprise: l'envergure du travail fourni par les conseillers fédéraux. A la différence de leurs homologues italiens, les « ministres » du gouvernement suisse, réduits au nombre de sept, ne bénéficient pas de l'assistance de sous-secrétaires, ni de la présence d'une nombreuse secrétaire privée, ni de l'aide de « conseillers de cabinet »: ils traitent eux-mêmes avec les chefs de leurs bureaux.

PONCTUALITE

M. Piazzesi s'étonne qu'avec l'abondance de son travail, un conseiller fédéral trouve encore le temps de consacrer une heure à converser aimablement avec un journaliste étranger. Quatrième surprise: après avoir expliqué à ses lecteurs qu'en Suisse tout conseiller fédéral a été, est ou deviendra probablement président de la Confédération, tout en conservant la charge de son département, le journaliste italien fait l'éloge de la ponctualité des « ministres » suisses: président ou non, chaque ministre se trouve dans son bureau de 7 h. 40 à 11 h. 45 du matin et de 13 h. 40 à 18 h., comme un fonctionnaire quelconque.

Président de la Confédération ou non, un conseiller fédéral vous réservera une cinquième surprise, lorsque, à 11 h. 45 précises, il prendra courtoisement congé de vous pour aller dîner, si vous êtes en conversation avec lui.

DEBOUT COMME LES AUTRES VOYAGEURS

Le conseiller fédéral vous réservera une sixième surprise si, de loin, vous l'observez discrètement à sa sortie du palais fédéral. S'il n'entre pas dans une voiture parquée sur la place, pour la conduire lui-même (car l'administration ne met pas de chauffeur à sa disposition), il se dirigera vers l'arrêt des autobus, de l'autre côté de la place. Et, comme tous les autres voyageurs, le conseiller fédéral fera la queue.

Quant à la septième surprise, notre collègue n'est pas en mesure de parler en témoin oculaire. Selon des personnes dignes de foi, il rapporte néanmoins que le ministre et éventuellement le président de la Confédération font debout dans l'autobus le trajet entre le palais fédéral et leur domicile. Car c'est l'heure du grand trafic: les places assises sont toutes occupées par des dames qui tiennent sur leurs genoux des cabas pleins de légumes.

UN HOMMAGE

Telles furent les sept surprises de l'envoyé spécial d'un des plus grands quotidiens de la Péninsule, en visite au palais fédéral.

Ne rendent-elles pas aimablement hommage à des qualités de simplicité et d'économie dont l'accoutumance empêche parfois les Suisses d'apprécier la valeur?

Georges Huber.

LES COURS DE LA BOURSE

	C. du 12	C. du 16		C. du 12	C. du 16
GENEVE					
Amer Eur. Sec.	118	117	Air Liquide	397	398,90
Amer Tel	220	229,50	Banque de Paris	221,70	221
Astra	3,35	3,20	Ciments Lafarge	258	258
Bad Anilin	422	417	Credit Com. France	109,10	109,40
Bque Populaire	1340	1345	C. S. F.	160,10	160,80
Credit Suisse	2120	2120	Esso	268,50	268,30
Cie Italo-Arg.	27	25,25	Françaises Pétroles	174	173
Ciba port.	7425	7400	Machines Bull	142	142,30
Ciba nom.	5325	5325	Michellin	900	904
Du Pont	785	785	Péchiney	205	206
Eastman Kodak	553	548	Rhône-Poulenc	239	239
Farben Bayer	313	304	Saint-Gobain	145	146,30
Ford	192 1/2	190	Ugine	216	216
Gardyl	205	204	FRANCFORT		
General Elec.	407	406	A. E. G.	346 1/4	340
General Motors	343	333	Bad Anilin	387 3/4	382
Grand Passage	495	500	Dresdner Bank	341	335
Hoechst Farben	434	425	Farben Bayer	289	282
Inst Physique port.	549	535	Hochster Farb	398 1/4	391
Int. Business Mach.	1480	1505	Kauffhof	455	440
Italo-Suisse	218	225	Mannesmann	123 1/2	121 1/8
Kennecott Copper	137 1/2	138,50	R. W. E.	373	362 3/4
Machines Bull	123	125	Siemens	378 1/2	363
Mannesmann	140	131	Thyssen	125	120
Montecatini	13	12,95	Volkswagen	389	384
Nestlé port.	2125	2130	MILAN		
Nestlé nom.	1380	1400	Aaste Generali	109 900	
Olivetti	23,40	23,40	Edison	2949	
Péchiney	181	181	Flat	2841	
Pensylvania R.R	223 1/2	221	Finsider	800	
Philips	110 1/2	113,50	Italcementi	15 815	Clos
Royal Dutch	154	154	La Rinascente	394	
Sandoz	525	527,5	Montecatini	1908	
Schnappe	128	130	Olivetti	3400	
Sécheron port.	330	330	Pirelli	4037	
Sté Bque Suisse	1915	1920	Snia Viscosa	4450	
Sudec	147	146	COURS DES BILLETS		
Sopafin	395	405		Achat	Vente
Standard OU N.J.	292 1/2	288	Allemagne	102.-	108.50
Swissair	737	737	Angleterre	11.95	12.15
Thyssen A.	140	132,50	Autriche	16.55	16.85
Unilever	99 1/2	103,50	Belgique	8.30	8.55
Union Bques Suisses	2480	2490	Canada	3.97	4.04
U. S Steel	178	178	Espagne	7.-	7.30
Zyma	1475	1475	Etats-Unis	4.29	4.33
ZURICH					
Aluminium Suisse	5580	5555	France	86.50	89.50
Baily	1190	1195	Italie	-58	-70.50
Brown Boveri	1420	1425	Cours obligement communiqués par la banque Troillet & Cie S. A., Martigny et Genève.		
Elektrowat	1005	1125			
Fischer	1090	1110			
Geigy port.	7425	7375			
Geigy nom.	2900	2900			
Hero Lenzbourg	4250	4000			
Interhande	3910	3900			
Jelmoli	970	950			
Lonza	895	895			
Motor Columbus	1035	1040			
Nestlé port.	2135	2125			
Nestlé nom.	1390	1400			
Réassurance	1470	1465			
Sandoz	5300	5300			
Saurer	1050	1050			
Sulzer	3120	3125			

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

LE POINT DE VUE DE FREDERIC SCHLATTER

CETTE SACRÉE MALCHANCE

Avez-vous remarqué qu'on a, dans la presse suisse, tout de suite parlé de malchance lorsque tombèrent sur les tickers d'information les premières contre-performances jdes skieurs suisses aux Championnats du monde de Portillo?

Cela ne vous a-t-il pas rappelé que la malchance a également ricané au nez des «Schwitzerli» à Sheffield, il y a peu de temps, quand il s'agissait de football? Et que cette satanée sorcière aux dents vertes poursuit obstinément nos représentants partout où ils vont se frotter aux étrangers et à peu près dans tous les sports? Du moins si l'on en juge par les propos de nos speakers, par les écrits de nos envoyés spéciaux et, bien sûr, par les excuses qu'invokent les pontifes de nos sports.

Le plus curieux est que cette malchance qui nous aime tant, se refuse à nos adversaires. Les Allemands pétent littéralement de santé et de force, les Anglais obstinés et inébranlables forcent les succès, les Français éclatent comme des fusées et trustent le palmarès du ski (à défaut de celui du football!) enfin ne parlons pas des super-grands de l'Est ou de l'Ouest, parce qu'en comparaison avec les nôtres, leurs résultats et leurs records nous donnent le vertige...

Et pourtant, il y a des beaux sires pour affirmer que le muscle suisse en vaut bien un autre, et que nous pouvons prétendre nous aussi à des titres européens voire mondiaux, et pas seulement au hornuss où, du reste, je crois bien que nous sommes seuls au monde, sauf erreur.

Alors? Alors, on commence à croire qu'à force d'être persuadés que nous sommes des petits, des modestes (pas dans tout, attention!) et surtout des «poissards», les champions suisses font des complexes, et partent en guerre avec un haut moral de façade mais, en réalité, un autre moral — le véritable — qui traîne par terre dès qu'ils franchissent les frontières du sol sacré de la patrie.

Dame, à voir le curieux «schnabre» qui s'est passé dans la délégation helvétique à Sheffield, on peut bien penser que certains dirigeants et supporters des Suisses ont le talent d'ébranler moral et confiance les mieux trempés. Mais cela n'est qu'un détail. La vérité, la voici: trop souvent, nos athlètes, nos joueurs, etc., partent en campagne avec une mentalité de vaincu. Le pays est petit, les moyens sont limités, les techniciens point toujours bienadroits parce qu'on se chamaille volontiers chez nous sur une foule de points de doctrine ou de détail. Alors on arrive à l'heure H avec, au tréfonds de soi, un vague relent de défaite inéluctable. Rien de tel pour que la «sorcière aux dents vertes» se régale d'un petit Suisse de plus.

Le sport suisse, c'est aussi (peut-être même surtout) une affaire de moral, de foi et d'énergie offensive. Mais on ne le soigne pas assez sur ce plan. Tenez, un jour, Frankie Séchehaye, qui fut un de nos plus glorieux gardiens de but de football, me disait à propos d'une défaite essayée face aux Français:

— Nos gars entrent sur le terrain avec des complexes. Avant le match, on joue les hymnes nationaux. La «Marseillaise» gueule son appel aux armes, et le footballeur tricolore entame après cela son match avec des mines de conquérants. Tandis que l'hymne des Suisses est une prière, et elle met déjà nos gars à genoux...

Sr.

WATER-POLO

En ligue nationale A HORGEN déjà champion suisse ?

Le championnat suisse de water-polo de ligue nationale A a perdu un peu de son intensité du fait du classement de la formation de Horgen qui détient la place de leader avec trois points d'avance sur ses poursuivants immédiats que sont Soleure et Limmat. Certes, ces deux dernières formations conservent un léger espoir mais il semble bien que le champion suisse en titre ne sera pas détrôné. En quatrième position nous relevons avec plaisir le C.N. Monthey qui dispute une compétition très honorable et sans pouvoir aspirer au trio de tête va encore glaner quelques points qui lui permettront de se maintenir à ce rang.

Par contre en fin de classement, l'équipe tessinoise de Lugano semble aller à la dérive et vraisemblablement ne pourra pas échapper à la relégation. La formation vaudoise du Vevey-Natation n'est guère mieux lotie et nous savons que les dirigeants de cette dernière équipe ne tiennent pas outre mesure à conserver leur formation dans cette catégorie de jeu.

Classement :

1. Horgen	9	8	1	0	51-21	17
2. Soleure	9	6	2	1	53-25	14
3. Limmat	9	5	4	0	52-31	14
4. C.N. Monthey	8	2	4	2	38-32	8
5. Arbon	8	4	0	5	56-36	8
6. Zurich	9	3	1	5	38-43	7
7. Vevey Nat.	9	1	0	8	28-52	2
8. Lugano	8	0	0	8	8-67	0

Un derby romand passionnant

Mercredi prochain, Vevey-Natation recevra le C.N. Monthey dans un derby romand qui ne manquera pas de «suspense» car il ne fait aucun doute que si la formation vaudoise entend conserver sa place en première division nationale, une victoire lui est absolument nécessaire. Battu au premier tour par 7 à 2, les locaux pourront-ils prendre leur revanche?

Ligue nationale B

Compétition sans histoire pour le Genève-Natation qui occupe la place

de leader sans avoir perdu un seul point. A l'autre extrémité du classement nous trouvons le néo-promu Yverdon. L'équipe du nord vaudois ne pourra guère se maintenir dans cette subdivision.

Première ligue

L'équipe fanion du C.N. Sion est bien placée pour accéder à la série supérieure quoique toujours talonnée par les réserves du Genève-Natation. De qui de Monthey II ou Vevey II terminera au dernier rang? Le match de mercredi prochain qui opposera ces deux équipes sera déterminant pour l'attribution de la lanterne rouge et par là une relégation en seconde ligue.

Classement :

1. C.N. Sion	7	5	0	2	37-30	10
2. Genève-N. II	8	5	0	3	40-33	10
3. Fribourg I	6	4	0	2	24-23	8
4. Lausanne I	6	2	1	3	22-29	5
5. Monthey II	7	2	1	4	22-29	5
6. Vevey-Nat. II	6	1	2	3	19-20	4

Seconde ligue

A première vue, Martigny-Natation devrait monter en première ligue car nous ne pensons pas que la troisième garniture de Monthey soit en mesure de lui barrer la route du succès. Bonne compétition également de Sierre (troisième) alors que Montreux ferme la marche avec deux points dans son escarcelle.

Classement :

1. Martigny-Natation I	7	13
2. C.N. Monthey III	6	9
3. C.N. Sierre I	7	7
4. C.N. Nyon I	5	5
5. Léman Natation II	7	4
6. C.N. Montreux I	8	2

COUP D'ŒIL

Boxe

L'Italien Piero Del Papa défendra ce soir son titre de champion d'Europe des poids mi-lourds face au Britannique Chic Calderwood à Lignano Sabbiadoro, près de Venise. Cette rencontre constituera également une demi-finale du championnat du monde de la catégorie puisque le vainqueur pourra défier le Porto-Ricain José Torres.

Tennis

A Cleveland, au Harold Clark Stadium, en finale de la zone américaine de la Coupe Davis, les Etats-Unis ont finalement battu le Mexique par cinq victoires à zéro.

Athlétisme

A Celje, en match triangulaire, l'Italie a finalement battu la Yougoslavie (121-86) et la Bulgarie (133-74). De son côté, la Yougoslavie a pris le meilleur sur la Bulgarie par 105 à 103.

✱ A Cluj, Kurt Sokol a remporté le championnat de Roumanie du décathlon avec 7.060 points. De son côté, Elena Vintila a été sacrée championne du pentathlon avec 4.519 points.

✱ A Stockholm, pour sa première course en Europe, le Noir Américain Tommy Smith, recordman du monde du 200 m. a couru un 400 m dans l'excellent temps de 45"6.

Ski nautique

Les championnats d'Europe juniors, disputés sur le lac Attersee, à Seewalchen, en Autriche, ont réuni des concurrents de douze nations. La Suisse était notamment représentée par Michel Finsterwald et René Luscher, qui, dans la catégorie cadets, se sont classés respectivement second et cinquième du combiné.

Cyclisme

Le stayer amateur Max Janser, sélectionné pour le prochain championnat du monde, a remporté le Grand Prix de la ville d'Erfurt. Le spécialiste suisse a couvert les 20 km en 17"55", battant dans l'ordre les Allemands de l'Est Zucholt, Kliele et Stolze. Au cours de cette réunion sur piste Janser s'est classé cinquième de la course sur 10 km et sixième de celle sur 40 km.

✱ Disputée sur 88 km à Montellimar, la 13e Ronde du Parc a donné le classement suivant :

1. Rudi Altig (Al) 62 p. ; 2. Raymond Poulidor (Fr) 58 ; 3. Jan Janssen (Ho) 46 ; 4. Pigeon (Fr) ; 5. Willy Altig (Al) 22.

Football

A Reykjavik, en match international, l'Islande et le Pays de Galles n'ont pas réussi à se départager. La rencontre s'est terminée sur le score nul de 3-3 (mi-temps 1-2). Les trois buts pour le Pays de Galles ont été marqués par l'avant-centre Reagan. L'Islande a obtenu le but égalisateur à dix secondes du coup de sifflet final.

✱ A Malaga, en finale du tournoi international «Costa del Sol» Tottenham Hotspur a battu Benfica Lisbonne par 2-1 (mi-temps 1-1).

Ski

Les premiers championnats d'Amérique latine de ski alpin se disputent du 8 au 15 août 1967 sur les pentes du Mont «Catedral», près de Bariloche, en Argentine. C'est là l'une des premières conséquences des championnats du monde qui se sont déroulés au Chili.

MARTIGNY - RAROGNE au stade de Martigny

Continuant son programme d'entraînement, la première équipe locale recevra mercredi 17 août à 20 h. 30 l'excellente équipe de Rarogne. Classée première des équipes valaisannes de première ligue depuis plusieurs années, cette formation se distingue par sa volonté, son ardeur complétée par un jeu collectif agréable, plein de vivacité, qui porte la marque de celui qui fut un excellent joueur-entraîneur : Peter Troger. Cette équipe est un danger pour les formations venant dans son fief et nombreux sont les espoirs qui se sont envolés lors du déplacement à Rarogne.

Le match de samedi dernier contre Monthey (2-4), s'il a procuré aux supporters martignérains quelques satisfactions, a également démontré quelques faiblesses que les entraîneurs Renko et Johnsons devront faire disparaître avant le match de dimanche prochain à Yverdon.

En lever de rideau, les équipes de Martigny II et des juniors A inter-régionaux s'affronteront dans une ultime mise au point avant la phase initiale du championnat où l'équipe chère à Gaston Brutin et Bernard Contat va tenter la promotion en deuxième ligue, tandis que celle de l'entraîneur Jost luttera pour maintenir le premier rang des équipes valaisannes qu'elle avait justement obtenu la saison dernière.

Supporters et amis, venez nombreux apporter votre encouragement à tous ces joueurs qui portent en eux tous les espoirs des sportifs de la région de Martigny.

Les championnats suisses de tennis

Une surprise - Viscolo et Biner qualifiés

Les Championnats suisses 1966 ont débuté mardi matin sur les courts du parc des Eaux-Vives, à Genève, dans des conditions assez difficiles en raison de la température relativement fraîche et du vent violent. Par contre, les courts, mis à mal la veille par un orage d'une rare violence, étaient en parfait état.

Chez les messieurs, tous les joueurs classés têtes de séries se sont qualifiés pour les huitièmes de finale en trois sets à l'exception de Bernard Auberson et de Roger Rapp qui durent disputer quatre sets pour venir à bout de leurs adversaires. La surprise a été causée par la défaite du Zurichois René Bortolani, récent finaliste du Critérium national, qui a dû s'incliner devant le Genevois Schoenberger en cinq sets, 5-7 6-3 7-5 2-6 8-6. Chez les dames, Maya Leuthold a été battue par la jeune Genevoise Martine Duruz (6-3 6-3), finaliste du championnat romand junior. Pour sa part, Hanny Crelier (Olten) s'est mise en évidence en éliminant Heidi Hufschmid, qui était parvenue en finale du Critérium national.

Quant à nos deux Valaisans (Viscolo, de Montana et Biner, de Zermatt) ils se sont qualifiés aux dépens de Blass (Zurich) et Auberson (Genève).

Vendredi débiteront les championnats valaisans de tennis

Parallèlement aux championnats suisses qui se déroulent à Genève, les championnats valaisans de tennis se disputeront les 19, 20, 21 et 26, 27, 28 août à Sion. L'organisation de ces dits championnats a été confiée aux deux clubs locaux (TC Sion Gravelone et TC Sion Valère). Nous aurons l'occasion de reparler de ces joutes dans les jours à venir. Pour aujourd'hui, nous vous donnons le programme du premier week-end.

— VENDREDI 19 AOUT 1966 - GRAVELONE : 14.00 Fontani c. Wolff; Cachin c. Dupuis G. — 15.00 Devanthey c. Dupuis M.; Zermatten c. Veronèse. — 16.00 Bestenheider c. Joris J.-L.; Thoman c. Allet B. — 17.00 Rossier A.-M. c. Schmidhalter J.; Gentinetta F. c. Burgener Jocelyne. — 18.00 Rollin c. Ekdart; Cretton c. Recrosio.

VALERE : 14.00 Pfammatter c. Schuppli; Torrent c. Germanier; Valmaggia c. Furger. — 15.00 Scartazzini c. Aegert; Blatter Jo c. Tailens; Schmidhalter c. Joris F. — 16.00 SD. Lehner Francine c. Duc Renée; SD. Fontani M. c. Joris Elisabeth; SD. Bonvin Paulette c. Bonvin M.-L. — 17.00 Corminbœuf c. Schwesternmann; de Stockalper c. M.Burgener.

— SAMEDI 20 AOUT 1966 - VALERE : 08.00 Mund c. Matter; Burgener M. c. Rudaz G.; SD. de Stockalper c. Bonvin P.; Bonvin M.L.

GRAVELONE : 08.00 Passerini Ch. c. Ruppen Jos.; Tacchini JT. c. Chaperon.

Quelques heures avec le recordman du monde sur 3000 mètres steeple

Il est arrivé sans crier gare, jeudi matin, après avoir parcouru la veille les 700 kilomètres séparant Louvain de Bienna. A midi, il m'expliquait :

— Sans consulter entraîneurs ou athlètes, nos dirigeants ont interdit aux sélectionnés pour Budapest de participer à des courses à l'étranger jusqu'après les championnats d'Europe. Une mesure disciplinaire, oui. Mais c'est stupide pour moi : comment m'améliorer en restant en Belgique? Mon médecin m'a conseillé de passer quelques jours à Macolin. Alors, hop! j'ai pris avec moi Vander Bruck, un camarade de club, et... me voici! Dis donc, c'est sacrément bien par ici!

Et de son fort accent flamand il poursuit : — L'altitude m'a un peu handicapé ce matin. Louvain n'est tout de même qu'à 100 m. Mais ça va déjà mieux.

L'après-midi, sous l'œil attentif de Jean Studer, Roelants, à grandes enjambées, accomplit deux séries de 300 m. en des temps et intervalles vraiment stupéfiants. Puis, nous l'avons rejoint, Maurice Joquo et moi-même. Maurice, depuis trois jours seulement à Macolin, se tenait silencieux, à une certaine distance : rencontrer le fameux Roelants! Il n'en croyait pas encore ses yeux.

— Nous allons au sauna ; vous venez avec nous? ai-je demandé aux deux Belges.

— Jamais de sauna, non merci! Une seule fois, en Norvège, mais ça m'a suffi. C'est pas bon pour un coureur : les muscles restent trop mous ensuite. Tu sais, durant quelques jours avant une compétition importante, j'évite même la douche : je me frictionne à l'alcool, c'est l'idéal. — Des haltères? non, jamais : on devient trop costaud... et trop lourd en même

temps. De la gymnastique, oui, beaucoup, après le footing du matin.

Nous ne sommes pas allés au sauna...

— Tu sais, les séries que je viens de faire, c'est fantastique : c'est la première fois cette saison que je réalise ces performances à l'entraînement.

Une heure plus tard, il me faisait l'honneur et le plaisir — c'est vraiment pas une simple formule — de passer chez moi.

— Ah! tu connais aussi les «corn-flakes»? J'en prends tous les matins, Clarke aussi d'ailleurs : avec du lait, du sucre et des bananes.

Puis, nous sommes partis pour Bienna, dans les gémissements des pneus de sa puissante voiture. Roelants, c'est le dynamisme, la vitalité personnifiée! Un gai luron, un joyeux drille qui conduit comme... un champion! A son côté,

son fidèle pick-up à transistors, et une bonne ration de «Beatles» et de «Rolling Stones». A chaque instant, le voilà qui souffle dans une minuscule trompette, riant ensuite de la stupéfaction des passants.

Nous nous sommes assis à la terrasse d'un bistrot... sans alcool. Et l'on vit deux citoyens de Louvain (les fameuses brasseries) goûter pour la première fois aux délices de la bière sans alcool!

— Excusez-moi, a dit Roelants, faut que je téléphone à ma femme.

Celle-ci dirige leur magasin d'articles de sport, tandis qu'il est lui-même «public relations» d'une firme d'importation d'apéritifs. Peu après :

— Ma femme me dit que les journaux d'aujourd'hui publient déjà : «Roelants à Macolin!» Et les dirigeants de mon club (ils m'ont inscrit à un meeting le 15

août sans me demander mon avis) supplient ma femme de me faire rentrer au plus vite. Bon, je veux pas les embêter, je rentrerai plus tôt que prévu. Vous savez, c'est rien toujours facile chez nous. J'ai refusé de participer au Cross des Nations à Rabat, pour protester contre un nouveau règlement stupide introduit l'hiver dernier pour le cross. Aussitôt, des journalistes, qui autrement auraient aussi pu faire le voyage de Rabat, m'ont injurié dans leur feuille : «Roelants, coureur de kermesse!» qu'ils écrivaient. Il restait une épreuve avant Rabat : le championnat de Belgique. Je me suis dit : tu vas leur faire voir ce que peut faire un «coureur de kermesse». Après avoir doublé presque tous les concurrents, j'ai laissé le second à l'

50". — Ma femme me dit que les journaux d'aujourd'hui publient déjà : «Roelants à Macolin!» Et les dirigeants de mon club (ils m'ont inscrit à un meeting le 15

août sans me demander mon avis) supplient ma femme de me faire rentrer au plus vite. Bon, je veux pas les embêter, je rentrerai plus tôt que prévu. Vous savez, c'est rien toujours facile chez nous. J'ai refusé de participer au Cross des Nations à Rabat, pour protester contre un nouveau règlement stupide introduit l'hiver dernier pour le cross. Aussitôt, des journalistes, qui autrement auraient aussi pu faire le voyage de Rabat, m'ont injurié dans leur feuille : «Roelants, coureur de kermesse!» qu'ils écrivaient. Il restait une épreuve avant Rabat : le championnat de Belgique. Je me suis dit : tu vas leur faire voir ce que peut faire un «coureur de kermesse». Après avoir doublé presque tous les concurrents, j'ai laissé le second à l'

rire qui n'en finit jamais. A ses côtés, on a tôt fait d'oublier — Maurice Coquoq ne me contredira sûrement pas — le champion olympique, recordman du monde sur 3000 m. steeple, recordman d'Europe sur 10000 m. (seul Clarke a fait mieux).

— Je crois que dès maintenant je suis en mesure de faire moins de 28 minutes (record de Clarke : 27'39"6 ; temps actuel de Roelants : 28'10"6). Lundi, à Louvain, je vais essayer de courir en moins de 8'30" sur 3000 m. steeple (son record du monde : 8'26"2).

Sachant qu'il envisageait de courir un jour le marathon, je lui en ai parlé :

— Oui, m'a-t-il répondu, mais pas à Mexico. A Munich, en 1972! Roelants, qui a débuté à 17 ans, aura alors 35 ans : le bel âge pour un marathonien! On n'a pas fini de parler de ce gars sympa-thique, débordant d'exubérance.

A bas tout le monde

par Georges Mikes

Copyright by Cosmopress

« A bas le sommeil ! » cria spontanément trois fois la foule au commandement du chef de la brigade des acclamations. Et soudain une autre phrase domina le tumulte :

« A bas Molnar ! A bas Julius Molnar ! »

« Quoi ! Tu as entendu, Yolanda ? » demanda Molnar les lèvres tremblantes.

Les cris reprirent de plus belle :

« A bas Julius Molnar ! A bas Molnar qui veut dormir ! A bas Molnar qui veut dormir ! A bas Molnar ! »

Le visage de Molnar passa du blanc au vert. Ses genoux se dérobaient sous lui. Il essaya de dire quelque chose, mais sa gorge serrée refusa d'émettre le moindre son. Il se tourna vers Baliut et parvint enfin à demander :

« Quoi... Que... qu'en pensez-vous, Baliut ? »

La chaise de Baliut était vide. Il venait de filer à l'anglaise, pays pourtant impérialiste, pendant que les deux Molnar ne quittaient pas l'appareil des yeux. L'ex-social-démocrate avait sans aucun doute des principes et le courage de ses opinions, mais l'endroit était soudain devenu beaucoup trop dangereux pour y demeurer une minute de plus.

CHAPITRE III LE PROCES

Une demi-heure plus tard, ce qu'ils redoutaient le plus au monde se produisit. On sonna à la porte d'entrée. Molnar était résigné à son sort à présent, et il alla ouvrir lui-même. Deux agents de police en uniforme se tenaient sur le seuil avec leurs fusils baïonnette au canon à la bretelle, une mitraillette sous le bras et un gros revolver à la ceinture. C'était la tenue habituelle des agents, celle qu'ils avaient pour régler la circulation aux coins des rues. Molnar fut soulagé de constater qu'ils ne portaient pas d'armes supplémentaires. Aucun signe de canon de 88, de tanks légers, de véhicules amphibies, ou de chasseurs de nuit. La vue de ces deux hommes pratiquement sans armes le réconforta sur-le-champ ; mais son visage reprit très vite une expression inquiète. N'était-il pas prématuré de se réjouir ?

Les deux agents pénétrèrent dans l'appartement et l'un d'eux tendit une enveloppe à Molnar en déclarant d'un ton rauque :

« Signez ici ! »

Molnar apposa sa signature à l'endroit indiqué.

« Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-il en fermant les yeux dans l'attente de la réponse.

— Une convocation.
— Une convocation ?
— Eh bien, oui ! Vous êtes sourd ? C'est pour le procès de Torony. Vous feriez même bien de vous grouiller un peu.
— Le procès de Torony ? répéta-t-il, complètement éberlué et comme figé sur place. Vous ne voulez quand même pas parler de Torony, le litteur ?
— Ben ! Evidemment, c'est lui. Vous tombez de la lune ?
— Et... je suis convoqué... à quel titre ?
— Comme spectateur.
— Mais pourquoi ?... Que s'est-il passé ?

L'agent reprit des mains de Molnar le crayon qu'il lui avait prêté pour signer et le remit dans la poche de sa vareuse d'un geste brusque.

« Ne posez donc pas tant de questions. Vous feriez mieux de vous dépêcher. Le procès commence dans une heure et vous risquez d'avoir des ennuis si vous arrivez en retard.
— D'ailleurs ce ne serait pas la première fois que l'on prendrait un des spectateurs à la place du type dans le box des accusés », fit remarquer l'autre agent en guise d'encouragement.

Molnar n'en croyait toujours pas ses oreilles.
« Un procès, un dimanche ? demanda-t-il.
— Pourquoi, cela ne vous plaît pas ? » demanda sèchement un des agents. Et sur ces mots les deux hommes s'en allèrent brusquement en faisant claquer la porte derrière eux.

Il n'y avait pas une minute à perdre. La convocation était très claire. M. et Mme Molnar devaient se rendre au Cirque du Peuple à titre de spectateurs (rang E, fauteuils 23 et 24) pour assister au procès de Jean Torony et de son complice, accusés de déviation nationaliste.

L'audience s'ouvrit à dix-sept heures. Comme les salles normales du tribunal ne pouvaient contenir qu'un nombre assez limité de personnes, les procès de cette sorte se déroulaient à présent au cirque. Il n'y avait presque pas de places debout dans la vaste enceinte. Au centre de la piste, on avait dressé une sorte d'estrade pour les prévenus, le box des accusés, ou plutôt, comme l'on disait dans les démocraties populaires, le box des condamnés. C'était là qu'étaient assis Jean Torony et un autre homme qui ne pouvait être que son complice. L'un d'eux avait les menottes, et six gardes armés jusqu'aux dents les encadraient.

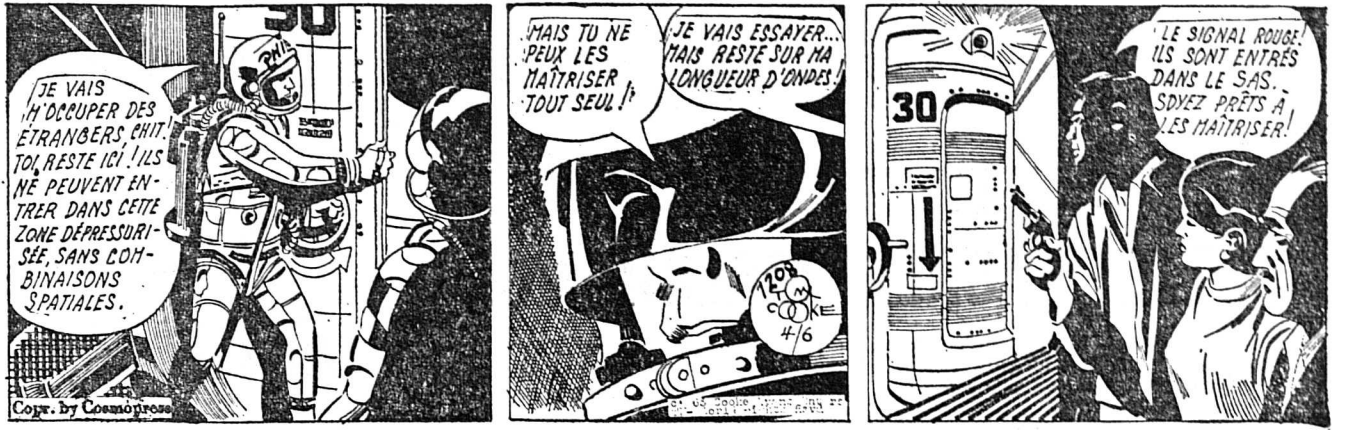
Le public poussait de temps à autre des cris hostiles à l'égard des deux hommes. En face d'eux on apercevait les sièges des juges, vides pour l'instant, et, derrière, les tribunes de la presse pour les correspondants des journaux du monde entier. Cinq microphones dressaient leurs petites têtes noires, un pour les accusés, un pour les juges, un troisième pour l'avocat général et l'avocat des accusés et deux autres pour le public.

L'ingénieur du son, chargé de la radiodiffusion, avait à sa disposition des manettes servant à faire apparaître en lettres lumineuses des invités au public. « Plus fort », « Doucement », « Très bien », « Plus de haine dans la voix. » A la droite de Mme Molnar était assis un homme en uniforme, qui avait l'allure d'un douanier. A la vue de l'uniforme, le Molnar estimèrent plus prudent de mêler leurs voix aux vociférations qui fusaient de toutes parts. Molnar aperçut devant lui un homme portant des lunettes d'écaillé, qui avait l'air d'un petit bourgeois. Il avait un visage avenant, et Molnar se hasarda à poser quelques questions.

« Qu'ont-ils fait ? demanda-t-il à voix basse.
— Qui ?
— Torony ! Aurait-il perdu son match la veille au soir ?
— Lui battu ? Vous n'y songez pas ! Vous débarquez de la campagne ! Vous pensez bien qu'il a gagné d'un haut la main !
— C'est vrai ?

(A suivre)

PHIL la fusée



AOÛT 17

MEMENTO

- SIERRE**
- Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.
- Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
- Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite la semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
- Château de Villa. — Exposition Morvan, jusqu'au 15 septembre.
- Salle de l'hôtel Terminus. — Exposition d'antiquités valaisannes jusqu'au 16 septembre.
- SION**
- Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
- Cinéma Capivote. — Tél. 2 40 45. Voir aux annonces.
- Cinéma Lina. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.
- Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital. Tél. 2 43 01.
- Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
- Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
- Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
- Pharmacie de service. — Pharmacie Gindre, tél. 2 58 08.
- Maison des jeunes. — Foyer pour Tous, Pratiotti. Ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T.V., divers jeux de table, échecs. Entrée libre sans obligation de consommer. Salle pour réunions.
- Pour les jeunes - Arc-en-Ciel, rue de Lausanne 52. — Le rendez-vous des jeunes. Ouvert tous les jours jusqu'à 23 h. Divers jeux de table, salle de ping-pong. Ambiance sympathique. Sans obligation de consommer.
- Conservatoire cantonal. — La location pour le festival Tibor Varga est ouverte à la maison Hallenbarter.
- Piscine de Sion. — De 9 h à 10 h : école de natation garçons et filles. — De 10 h à 11 h : entraînement jeunesse III et IV, garçons et filles.
- MARTIGNY**
- Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
- Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
- Pharmacie de service. — Pharmacie Boisard, tél. 2 27 96.
- Manoir de Martigny. — Exposition « Le Livre, cent ans d'édition en Suisse romande. Visite commentée en duplex sur demande.
- LIDDES. — Jusqu'à fin septembre, maison de commune de Liddes : exposition « La céramique romande ». Peintres : J.-C. Rouille et Cécile Gross.
- SAINT-MAURICE**
- Cinéma Romy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
- Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.
- Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12.
- Notre-Dame du Sacz. — Messe à 7 h. 30.
- MONTHEY**
- Plaza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
- Monthonio. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
- Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Sur nos ondes

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash. 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service ! 10.00 Miroir-flash. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Notre feuilleton : Nostradamus (33). 13.05 La route. 13.15 Musique sans paroles... ou presque. 13.30 Solistes romands. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 Carrousel d'été. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Trésors de notre discothèque. 17.30 Jeunesse-club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Sérénade à trois inconnues. 19.55 Bonsoir les enfants ! 20.00 Magazine 66. 20.20 Sonate en trio, pour clavecin, flûte, alto et basse continue, Jean-Marie Leclair. 20.30 L'orchestre de la Suisse romande. 22.30 Informations. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Au pays du blues et du gospel. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 18.00 Jeunesse-club. 18.30 Perspectives. 19.00 Emission d'ensemble. Per i laboratori italiani in Svizzera. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton : Nostradamus (33). 20.30 Les heures de culture française. 21.30 Romain Roland en Suisse. 22.00 Les sentiers de la poésie. 22.30 Sleepy time jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Inf. à : 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 19.15, 22.15 et 23.15. 6.20 Musique populaire. 7.05 Chronique agricole. 7.15 Danses norvégiennes. 7.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Trio, Getz. 9.05 Entracte, avec S. Schmassmann. 10.05 Airs d'opéras. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Valses de P. Lincke. 12.40 Commentaires. Nos compliments. Musique récréative. 13.00 Le trompettiste A. Conde. 14.00 Pour les mères : les parents, les enfants et leurs camarades. 14.30 Pages de M. Gould. Spirituals. 15.05 Musique de chambre. 16.05 Jeunes musiciens. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Actualités. 18.15 Musique pour un invité. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Echos du temps. 20.00 Musique populaire. 20.15 Viva la Grisca : échos de la 13e Fête des jodlers de Coire, des 25 et 26 juin 1966. 21.15 Tout est calme à Gonzen, évocation historique de J. Tschirky. 22.00 L'ensemble champêtre Via Mala de Coire. 22.15 Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.15 Satiren aus Israel. Fin.

MONTE CENERI Informations à : 7.15, 8.00, 10.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 19.15, 22.00 et 23.00. 7.00 Musique variée. 8.30 Radio-matin. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Club du disque. 13.20 Concerto pour violon et orchestre. 16.05 Pour le centenaire de la naissance de Busoni. 16.40 Danses concertantes. Strawinsky. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Quatuor pour cordes. 18.30 Chansons populaires. 18.45 Journal culturel. 19.00 Slows. 19.15 Actualités. 19.45 Sprint musical. 20.00 Aller et retour, radiodrame d'E. d'Errico. 21.05 Orchestre Radiosa. 21.30 Le long de la Seine. 22.05 Lumière et contre-jour à minuit. 22.30 Negro spirituals et chansons populaires. 23.00 Actualités. 23.20-23.30 Musique douce. Fin.

TELEVISION 19.00 Présentation du programme de la soirée. Bulletin de nouvelles. 19.05 Notre feuilleton : Ivanhoe. Lunan, le pâtissier. 19.30 TV-spot. 19.35 Le magazine. 19.55 TV-spot. 20.00 Téléjournal, première édition. 20.15 TV-spot. 20.20 Progrès de la médecine. 21.00 Eurovision : Milan : Jeux sans frontières. Malo-les-Bains (France) contre île de Procida (Italie). 22.20 En bref. 22.30 Téléjournal, 2e édition. 22.45 Fin.

P 1633 L

ZM zwahlen & mayr s.a.
constructions
métalliques
1016 Lausanne

cherche pour sa nouvelle usine à Aigle un

mécanicien-ajusteur mécanicien mécanique générale

et de:

serruriers du bâtiment

Nous offrons : semaines de cinq jours, climat de travail agréable, bonnes prestations sociales (caisse de retraite), transport sans frais de la gare CFF d'Aigle à l'usine, cantine-réfectoire à prix modérés. Entrée de suite.

Offres à la direction de Zwahlen & Mayr S.A., 1016 Lausanne ou se présenter directement à l'usine d'Aigle (tél. (025) 2 19 18).

ZM constructions
métalliques
ponts et charpentes
chaudronnerie
menuiserie métallique



Copyright KFS opera mundi

PRÊTS Discrets Rapiés Sans caution
BANQUE EXEL Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04

A VENDRE
VW 1200, mod. 1960
 50 000 km, non accidentée, état mécanique impeccable, nombreux accessoires, vendue expertisée.
 Facilités de paiement.
 A. Bender, usine EOS, 1926 Fully.
 P 66064 S

« Le Richelleu » à Sion
 cherche
sommelier
sommelière
une aide de ménage
 Téléphone (027) 2 71 71.

Chauffeur
 pour camionnette, ayant aussi, si possible permis poids lourds, est demandé pour date à convenir. Place stable et bien rétribuée. Appartement à disposition.
TRUMMER S.A., combustibles, Paul-Ceresole 5, 1800 Vevey.
 P 90-24 V

J'ENGAGE
apprentis
 peintre et plâtrier-peintre. Entrée 1er septembre ou à convenir.
 S'adr. à Alexis Coudray, gypserie-peinture, maîtrise fédérale, Vétroz-Sion, tél. (027) 8 13 45.
 P 36034 S

Je cherche
VENDEUSE
 pour la pâtisserie. Bon salaire. Entrée 15 septembre.
 Tea-room du Casino, Sion, téléphone (027) 2 15 69.
 P 35928 S

Home d'enfants cherche
JEUNE FILLE
 de plus de 17 ans pour s'occuper des enfants et aider au ménage.
 Entrée tout de suite.
 Faire offres avec prétentions de salaire à Riant-Soleil, 1883 Arveves, téléphone (025) 3 22 37.
 P 39755 L

Cherchons
sommelière et
filles de cuisine
 Bons salaire, congés réguliers, nourries, logées.
 S'adresser au No (026) 5 36 98
 P 36012 S

On cherche pour l'automne ou à venir
monteur-électricien
 pour toutes installations et téléphone.
 Place stable, bon salaire. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.
 G. Breu, entreprise électrique, 3150 Schwarzenbourg.
 P 15611 Y

Cherchons
MONTEUR QUALIFIE
 sanitaire, chauffage, pouvant obtenir une formation spéciale dans le domaine du traitement des eaux. Soumettre offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire et références.
 Ecrire sous chiffre W 250902-18 à Publicitas, 1211 Genève.
 P 351 X

On demande
équipes de plâtriers
 pour travail à la tâche. Garanti une année.
 S'adresser à :
MARTINELLI Frères, rue de la Concorde 7, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 25 06
 P 11201 N

On cherche pour l'automne ou à venir
une gentille
jeune fille
 pour aider au ménage et au magasin. Vie de famille et congés assurés. Jolie chambre, bon salaire et occasion d'apprendre et parler le bon allemand.
 G. Breu, entreprise électrique, 3150 Schwarzenbourg.
 P 59 Y

Stade municipal, Martigny
 Mercredi 17 août
 à 19 heures
Martigny II - Martigny
interrégionaux
 à 20 heures 30
MARTIGNY-RAROGNE

On cherche pour Sion
 dans ménage soigné
JEUNE FILLE
 Bon salaire. Entrée immédiate.
 Tél. (027) 2 15 44.
 P 36092 S

KIF PARECHOC S.A.
succursale de Chamoson
 engagerait
EMPLOYE
 ayant des aptitudes pour le réglage de petites machines dans les secteurs micromécaniques.
 Nous donnerions la préférence au candidat habitant ou disposé à habiter à Chamoson.
 Pour tout renseignement, s'adresser à notre succursale de Chamoson.
 Faire offres écrites avec bref curriculum vitae et prétentions de salaire au siège social Kif Parechoc S.A., 1347 Le Sentier.
 P 36082 S

On cherche pour tout de suite
TRICOTEUSE
 qualifiée, pour machine Dubied.
 S'adresser au tél. (027) 2 24 40.
 P 135 S

Magasin spécialisé cherche
apprentie vendeuse
 Entrée tout de suite ou à convenir.
 Tél. (027) 2 24 40.
 P 135 S

L'hôpital du district de Nyon
 engagerait
infirmières diplômées
 Semaine de 5 jours, bon salaire, prestations sociales collectives. Logement confortable dans appartement de deux pièces.
 S'adresser à la direction. Tél. (022) 61 10 51.
 P 1345 L

Dépôt de fruits dans Valais central cherche
un magasinier
 ayant connaissance de la branche, avec permis de conduire. Place à l'année. Bonne rétribution.
 Faire offre avec prétentions de salaire sous chiffre PA 35969 à Publicitas, 1951 Sion.
 P 35969 S

Urgent besoin d'argent ? Alors, envoyez ce coupon à la Banque de **PRÊTS** et de Participations S.A. Rasade 2, 1900 Lausanne. Tél. (021) 22 52 77. Nom, prénom et adresse.

A vendre
poussettes
 modernes, d'occasion.
 Au Berceau d'Or Sierre, 21, route du Simplon.
 Tél. (027) 5 66 52 Ouvert l'après-midi.
 P 35805 S

Fermeture annuelle
 Le Syndicat agricole de Martigny sera fermé du lundi 22 août au samedi 3 septembre.
 P 66038 S

A vendre à Martigny
terrain industriel
 8 000 m2, à Fr. 15.- le m2.
 Tél. (026) 2 28 52
 P 854 S



LAINES
 à partir
 de Fr. 1.50 par 10 pelotes
 Choix - Qualité Grand stock
 «A L'ARLEQUIN» Mme Puipe
 rue du Collège 4
 Tél. (026) 2 29 93
 P 715 S

A louer à Collonges
maison de campagne
 indépendante avec terrain.
 Possibilités illimitées de jardiner.
 Bas prix.
 S'ad. à Roger Carrupt, 1903 Collonges.
 P 66062 S

Une affaire
 1 divan lit 90 x 190 cm.
 1 protège-matelas
 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans)
 1 duvet
 1 oreiller
 1 couverture de laine
 2 draps coton extra les 8 pièces Fr. 235.- (port compris)
 G. KURTH 1038 Bercher
 Tél. (021) 81 82 19
 P 1673 L

PRÊTS Fr. 1000 à 10 000
 Discrètement ! Promptement ! Simplement !
 Avantageusement ! Socialement !
BANQUE ABRI BERNE Helvetiaplatz
 Tél. 031-43 11 59

Annonces diverses
 A louer
URGENT
 A remettre à Villeneuve
appartement de 3 pièces
 dans immeuble moderne. Tranquillité, vue, confort. Loyer mensuel : 315 fr., charges comprises.
 Pour tout renseignement, s'adresser à l'agence Ch. Muller-Veillard, Montreux, réf. 264.11.
 P 11 L

On cherche
deux chauffeurs
 poids lourds, et
un chauffeur de trax
 à pneus
 pour remplacement de 3 semaines, du 5 au 24 septembre.
 Tél. (027) 8 14 87 (heures de bureau) ou (027) 8 15 31.
 P 663 S

Georges Barras
 Vétérinaire
 SION
DE RETOUR
 P 36089 S

Ménage de commerçants cherche gentille
JEUNE FILLE
 pouvant rentrer le soir chez elle, pour aider au ménage et s'occuper d'un bébé. Dimanche libre. Entrée de suite ou à convenir.
 S'adr. au tél. (027) 2 24 40.
 P 135 S

L'agence Rover à Lausanne engage
2 MECANICIENS QUALIFIES
2 MANŒUVRES
 pour la préparation des véhicules neufs.
 Entrée en fonction immédiate.
 Tél. (021) 26 77 26.
 P 1388 L

Atelier de serrurerie et de constructions métalliques du Valais central cherche

mécanicien-tourneur-fraiseur
2-3 serruriers de bâtiment
 Bon salaire à ouvriers qualifiés. Eventuellement caisse de retraite.
 Faire offres écrites sous chiffre PA 36093 à Publicitas, 1951 Sion.

ACTION LITERIE
 DUVET 120 x 160 Fr. 33.-
 OREILLER 60 x 60 Fr. 8.50
 TRAVERSIN 90 x 60 Fr. 12.50
 COUVERTURE 150 x 210 Fr. 19.50
 DIVAN 90 x 90 Fr. 135.-
 avec matelas ressorts
 LIT DOUBLE Fr. 250.-
 avec matelas ressorts

A. MARTIGNIER SUCC.
W. KURTH
 1020 RENENS-CROISEE
 Tél. (021) 34 36 43
 P 1533 F

Annonces diverses

NOS VOYAGES ACCOMPAGNES :
 Tous les vendredis :
STRESA - ILES BORROMEES
 dès Sion Fr. 28.-
 dès Sierre Fr. 25.-
HOSPICE DU GRIMSEL - GLACIER DU RHONE
 dès Sion Fr. 33.-
 dès Sierre Fr. 31.-
VOYAGES NON ACCOMPAGNES
 Tous les jours :
CHAMONIX - MONT-BLANC
 dès Sion Fr. 18.-
 dès Sierre Fr. 20.-
MONTREUX - SAINT-GINGOLPH
 dès Sion Fr. 10.40
 dès Sierre Fr. 13.-
ZERMATT
 dès Sion Fr. 23.-
 dès Sierre Fr. 21.-
 Billets d'excursions complémentaires à prix réduit au départ de Chamonix, Montreux et Zermatt.
 Renseignements : gares de SION et SIERRE
 Agence de voyages : Agence Dupuis Contat, Sion - Meier, Sierre

PENSEZ PLASTIQUE
BURNAND S.A.
 46-48 avenue de Morges
 Lausanne, tél. 021 25 38 81
 Comptoir suisse, halle 10, stand 1039
 P 1979 L

GLOBE AIR
TUNISIE
 magie de l'Afrique... Des prix étonnants !
 15 jours, dès Fr. 598.-
CORFOU
 paradis terrestre
 15 jours, dès Fr. 625.-
BULGARIE
 plages d'or de la mer Noire
 15 jours, dès Fr. 520.-
 Prix comprenant avion, hôtels, repas et cars ; assistance des hôtes, sacs de voyage.
 Programme, inscriptions :
TOURISME POUR TOUS
 Lausanne, 1, Charles-Monnard (av. du Théâtre 14), tél. 23 15 92. Immeuble Banque Dépôts et Gestion.

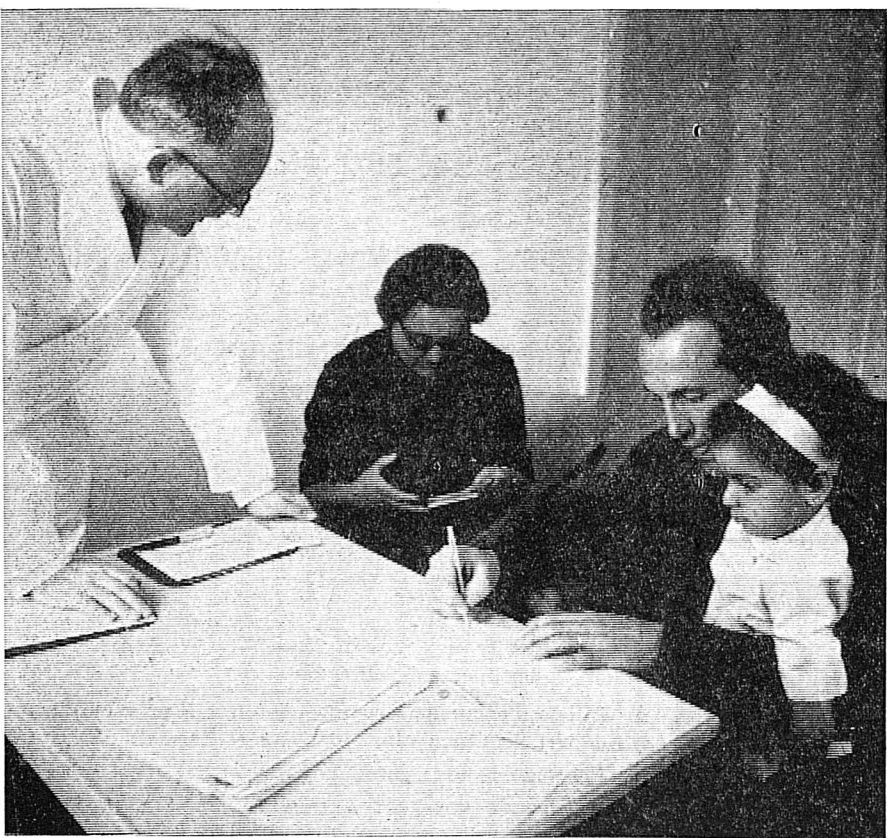
LOCAUX bien situés sont cherchés à
VERBIER STATION
 en vue de l'ouverture d'un magasin d'horlogerie-bijouterie.
 Sérieuses références.
 Faire offres sous chiffre P 50214 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.
 P 158 N

Offres et demandes d'emplois
La Chaux-de-Fonds
 Entreprise générale d'électricité cherche
MONTEUR-ELECTRICIEN
 Semaine de cinq jours. Place stable.
 Faire offres à Electricité - Téléphone - Radio Berberat & Co, La Chaux-de-Fonds, Balance 10, tél. (039) 2 19 49.
 P 11225 N

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Onze petites Tunisiennes ont trouvé des parents



Dimanche 21 août 1966 à Bouveret
Journée régionale des malades

C'est avec une grande joie que nous allons tous nous retrouver dans quelques jours à Bouveret ; cette belle commune qui, pour la 4e fois, a bien voulu recevoir nos chers malades à l'occasion de leur pèlerinage.

Aussi les organisateurs de cette manifestation se font un plaisir de donner, par la voie de la presse, quelques renseignements pratiques, afin que cette journée se déroule au mieux. Tous les malades et accompagnants, que nous espérons nombreux, pourront communier à la grande Messe. Des confesseurs seront à disposition durant la matinée.

A midi un concert sera donné par la fanfare du Bouveret qui, comme chaque année, a bien voulu prêter son concours, pour la plus grande joie des malades. Une vente d'insignes au profit de cette journée aura lieu dans chaque paroisse. Nous espérons vivement que chacun y réservera bon accueil.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

1. Emplacement : cours et locaux de l'Institut des sourds et muets. Les automobilistes venant de Monthey sont priés de se conformer aux ordres des agents de la circulation.
2. Arrivée : entre 8 h 30 et 9 h. Suivre strictement les ordres des brancardiers et des agents de la circulation.

Deux innovations au Festival de Montreux

Traditionnellement, le « Septembre musical de Montreux » présente quatre ensembles symphoniques différents. Il n'y a pas manqué cette année, en engageant pour une série de treize concerts : l'Orchestre et les Chœurs de la Philharmonie de Prague, l'Orchestre symphonique de Bamberg, l'Orchestre du Festival de Bath, et l'Orchestre de la Suisse romande. De plus, ses dirigeants ont fait appel à l'Ensemble baroque de Vienne, pour un concert de musique de chambre, et au Studio de Musique contemporaine de Genève qui a pour tâche de présenter au grand public du Festival quelques compositions caractéristiques des diverses écoles musicales modernes.

Le programme de l'Ensemble baroque de Vienne, lequel se produira sous la direction d'un grand spécialiste de ce genre de musique, Theodor Guschlbauer, comprend des œuvres de Cesti, J.-H. Schmelzer, G.-P. Telemann, J.-J. Quantz, J.-M. Leclair, G.-M. Monn et W.-A. Mozart. Le Concerto pour flûte et cordes de Quantz aura pour soliste Wolfgang Schulz.

Quant au Concert du Studio de musique contemporaine de Genève (avec le concours de solistes de l'Orchestre de la Suisse romande) il sera consacré aux Cinq pièces, op. 10 de Webern, au Concerto pour hautbois et orchestre de Maderna, à Polifonia, monodia, ritmica de Nono et au Concertino pour 12 instruments de Strawinsky.

3. Les brancardiers de Lourdes seront là pour le déchargement des malades. Les alités auront à leur disposition des brancards militaires et des chaises longues.
4. N'oubliez pas de prendre avec vous le Manuel « D'une même voix » et le Manuel de Lourdes pour assurer les chants de la cérémonie.
5. Pour le dîner, il n'y aura pas de régime prévu, ceci étant impossible. Menu : viande, légume, fruit, café.
6. Les accompagnants trouveront sur place un dîner sans café pour le prix de Fr. 4, boissons à la cantine.
7. Les malades recevront un insigne jaune et blanc qui donnera droit au dîner, goûter, ainsi qu'à une place assise.
8. Le repas de midi sera servi contre les bons qui auront été préalablement distribués par le Caissier de l'organisation.
9. Tenue des brancardiers : comme à Lourdes, brassard et béret.
10. Le service médical est assuré par M. le Dr Imesch à St-Maurice.
11. Le service infirmier : sous les ordres de M. Franzen César, infirmier. Nous lançons un appel aux samaritains, samaritaines ainsi qu'à des infirmières et aides-infirmières.

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

- 9 h 00 Arrivée des malades et allocution de bienvenue
- 10 h 00 Messé et communion des malades
- 12 h 00 Dîner des malades
- 14 h 30 Chemin de Croix
- 15 h 00 Procession du St-Sacrement
- 16 h 00 Goûter
- 17 h 00 Départ des malades ; clôture de la journée.

Chers malades, n'ayez aucune appréhension, tout a été prévu pour vous recevoir. Demandez à Notre Dame le beau temps pour cette grande journée et réjouissez-vous dans le Seigneur. Nous rappelons à tous les bienfaiteurs en faveur de cette journée qu'ils peuvent verser leur don dès aujourd'hui auprès du caissier Martenet Joseph, agent de la Banque cantonale du Valais à Monthey.

Section des brancardiers de Lourdes



Casino Montreux

« AU LIDO » les galas de la saison 1966

ROBERT ROCCA
et **JACQUES GRELO**

chansonniers de la Boîte à Sel

Vendredi
19 août
dès 21 heures

Entrée Fr. 15.—
(taxe compr.)

Avant et après le spectacle, Cane avec les orchestres « Italo et 5 Ciro » et « 4 Anders »

Robert Rocca et Jacques Grello se produiront dès 22 heures

Réservez vos tables : Casino, tél. (021) 62 44 71

MONTHEY — En dépit des efforts d'innombrables entreprises, des centaines de milliers d'enfants souffrent ou meurent de misère, de maladies ou de blessures non soignées, d'abandon total et parfois, dans leur propre milieu, d'incroyables tortures morales ou physiques.

Le mouvement « Terre des Hommes » hors de tout impératif politique ou religieux, s'est donné pour noble tâche d'apporter le réconfort et le secours à tous ces malheureux.

Hier, à l'hôpital de Monthey, une nouvelle répartition d'enfants se déroulait dans la joie et l'émotion.

Onze gentilles petites nord-africaines, âgées de quelques mois seulement, étaient réparties dans des familles accourues de toute la Suisse. Ces enfants — pour la plupart sous-alimentés — ont été abandonnés par leurs parents, dans un dénuement le plus total.

Prises en charges par « Terre des Hommes », ces fillettes ont été acheminées vers le centre de dépistage et d'observation qu'est l'hôpital de Monthey. Après plusieurs semaines de soins attentifs, les nouveaux parents adoptifs viennent prendre, sous leur tendre protection, ces charmants bambins.

Combien émouvantes sont les scènes où deux petites mains se tendent avec confiance vers une nouvelle maman émue parfois jusqu'aux larmes.

Après les recommandations et les observations du Dr. Galletti, les formulaires sont remis aux nouveaux parents, puis signés. Avec d'innombrables précautions, ces nouveaux parents rayonnants prennent soin du petit être qui leur est déjà si cher et dont ils ont longtemps rêvé. L'enfant sera ainsi nourri, soigné et ramené dans une vie plus digne d'une personne humaine.

De nombreuses demandes d'adoption parviennent à Monthey, émanant de couples de toute la Suisse.

Il convient de féliciter ici la section montheyenne de « Terre des Hommes », le personnel hospitalier et les médecins montheyens pour leur dévouement désintéressé et pour la foi qu'ils mettent à secourir la détresse infinie de ces innombrables enfants.

On a remarqué la présence hier, à Monthey, du secrétaire général de « Terre des Hommes » M. Kaiser. Il revient en droite ligne du Vietnam d'où arrivera, en début de septembre, un nouveau convoi d'enfants blessés et déshérités.

NOTRE PHOTO : le docteur Galletti fait signer le formulaire au nouveau papa d'une fillette

R.C.

Violent orage

VERNAYAZ — Lundi, en fin de matinée, un violent orage s'est abattu dans la région de Vernayaz et ses environs. Il a provoqué des dégâts aux cultures et des arbres furent cassés par la violence du vent.

Affluence record

LES MARECOTTES — Par suite de la magnifique journée dont nous fûmes gratifiés dimanche dernier, la station des Marécottes a vécu une affluence record. En effet, le nombre des visiteurs a dépassé toutes les prévisions. La piscine alpestre fut prise d'assaut dès le début de la matinée. Les parcs à voitures étaient un peu petits pour recevoir cette quantité de véhicules venus de toute la Suisse et de l'étranger. Nous pouvons remarquer que la station monte continuellement et nous lui souhaitons encore de nombreux beaux jours.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Les maîtres des classes de promotion en classe à Martigny



MARTIGNY — Hier matin, comme annoncé dans notre dernière édition, au Collège Sainte-Marie, à Martigny, s'est ouvert le cours de sciences réservé aux maîtres des classes de promotion sous la direction combien appréciée de M. Vital Darbellay, professeur à Martigny.

M. Anselme Pannatier, chef de service de l'Enseignement primaire et ménager, en présence de M. Eugène Claret, directeur du Collège, et de M. Darbellay, a ouvert officiellement ce cours en souhaitant à chacun des 26 participants la bienvenue et en les remerciant de consacrer deux semaines, voire quatre, à une plus grande formation professionnelle et personnelle.

Durant toute la semaine, ces maîtres se spécialiseront et approfondiront la physique et la chimie, notamment la mécanique et l'électricité.

nuels de quatre semaines chacun, un cours de cartonnage, un cours de travail sur le bois et un cours de travail sur le métal.

Ce ne sont pas moins de 18 mois que ces maîtres suivent pour se vouer entièrement à nos jeunes de 14 et 15 ans.

Rendons un juste hommage au Département de l'Instruction publique qui met tout en œuvre pour assurer à notre jeunesse un enseignement de valeur. A nos maîtres va notre reconnaissance de se perfectionner afin que les enfants qui leur sont confiés soient satisfaits et puissent s'instruire au maximum.

Notre photo : à l'entrée du Collège Ste-Marie, M. le directeur Claret, au centre, reçoit M. Anselme Pannatier, chef de service, à droite, et M. Vital Darbellay, directeur du cours, à gauche.

J.O.S.

QUEST-CE QU'UN MAITRE DE PROMOTION ?

Tous les enfants de 13 ans ou de 6e primaire ne sont pas destinés à suivre des études, classiques, commerciales ou secondaires. Aussi, pour ne pas délaisser ce pourcentage d'enfants destinés à des apprentissages manuels, l'Etat a créé des classes de promotion.

Les maîtres appelés à diriger ces classes sont formés spécialement et suivent un certain nombre de cours.

Choisis tout d'abord par l'inspecteur scolaire, en accord avec la Commission scolaire, les maîtres primaires suivent un premier cours d'introduction au programme ou cours d'initiation d'une durée de deux semaines. Puis deux cours, chacun d'une durée de deux fois une semaine sont consacrés aux sciences et au dessin technique. Après quoi, les maîtres doivent se compléter en suivant trois cours de travaux ma-

Un accident fait un blessé

SAILLON — Mardi en début d'après-midi un accident s'est produit au quartier des Milles près du café de la Tour. Un tracteur agricole conduit par M. Paul Gay, fils de l'ancien président roulaient en direction de Saxon lorsqu'il fut happé par une auto qui roulait dans le même sens entama une manœuvre de dépassement. La collision fut violente. M. Gay a été blessé et conduit à l'hôpital de Martigny avec une jambe brisée.

Depuis le début de l'année on déplore 23 morts en montagne dans la région de CHAMONIX

CHAMONIX — L'identité des trois alpinistes autrichiens qui avaient été surpris par l'orage lors de l'ascension de la « Dent du géant », dans le massif du Mont-Blanc est maintenant connue. Il s'agit de MM. Leopold Wahring, 35 ans, employé de chemins de fer, domicilié à Straadt et Werner Nemes, 24 ans, électro-technicien domicilié à Haag, qui tous deux ont trouvé la mort. Quant au survivant, qui donna l'alerte, il s'agit de M. Carlo Pfeifer, 26 ans, domicilié à Salberg. Les corps ont été ramenés par une caravane de secours dirigée par deux guides de Courmayeur, Grivel et Petigax.

NOUVELLES INQUIETUDES A CHAMONIX

Bien que de nombreuses cordées engagées dans les divers itinéraires du massif du Mont-Blanc soient rentrées, on est toutefois inquiet au sujet d'une cordée autrichienne formée de trois grimpeurs qui, depuis dimanche matin, a quitté le refuge d'Argentière en direction de l'Aiguille Verte par le difficile couloir Couturier.

Hier matin, à la faveur d'une éclair-

cie, le guide Burnier, gardien de cette cabane, effectuait quelques opérations de reconnaissance à la jumelle. Mais il ne découvrit aucun indice. D'autre part, sur le versant du refuge du Couvercle par où devait descendre obligatoirement la cordée, il est impossible d'apercevoir quoi que ce soit, tellement le brouillard est dense.

Ce matin, une cordée de l'Ecole nationale de haute montagne effectuera une reconnaissance.

DES JAPONAIS AUX JORASSES

Décidément, la face nord des Grandes Jorasses semble être fort à la mode dans les milieux alpins nippons. Deux fois déjà, depuis le début de la saison, nous nous inquiétons au sujet de cordées japonaises engagées dans l'éperon Walker. Malgré l'orage et le mauvais temps, on pouvait apercevoir, hier, vers 10 heures, les cordées installées dans un bivouac formé par des tentes de parois et tout semblait aller pour le mieux.

Martigny: importantes décisions de la Municipalité

MARTIGNY — Hier après-midi, M. Edouard Morand, président de Martigny, a convié la presse à une conférence afin de faire le point avant la fin de la période touristique et surtout avant les rentrées des classes. De nombreux points ont été élaborés, notamment :

— ECOLES

Pour le prochain cours scolaire, la commune comptera 37 classes. Deux nouvelles classes primaires ont été rendues nécessaires par l'augmentation du nombre d'élèves avec comme titulaires MM. Lucien Tête et Jean-Louis Décaillet, tous deux instituteurs et domiciliés à Martigny-Combe. Mlle Danielle Dorsaz, de Fully, sera à la tête d'une classe de développement.

Le problème des locaux scolaires, bien que les nouveaux bâtiments ont été inaugurés il n'y a pas encore deux ans, retient toute l'attention du conseil communal. Le nombre des élèves est toujours croissant. Aussi les responsables ont défini la politique de construction sous la forme d'écoles enfantines de quartier. Les bâtiments seront édifiés suivant les nécessités en considérant les quartiers de La Bâtière, de la Gare, de l'arrière-Gare et de la Déléze. Le quartier du Bourg permet la construction de nouvelles classes autour des bâtiments actuels.

— STATIONNEMENT DE VEHICULES A MOTEUR A L'AVENUE DE LA GARE

La solution actuelle consiste, sur le parcours place Centrale-carrefour de la rue du Léman, à interdire d'une manière absolue le stationnement côté sud-est et à tolérer, sous la forme de zone bleue, le stationnement côté nord-ouest. A cet effet, sur le côté sud-est, des panneaux avec interdiction de s'arrêter ont été apposés. Cette solution à la longue ne donne pas satisfaction et le Conseil, dans sa dernière séance, a décidé de placer des signaux d'interdiction de stationner des deux côtés de l'avenue de la Gare. Les livreurs pourront stationner jusqu'à 9 heures le matin. De cette façon, la circulation sur l'avenue de la Gare sera plus fluide. Remarquons que le stationnement autorisé d'un seul côté permettait à 32 véhicules seulement de parquer. Ce manque de place est largement compensé par les nouvelles possibilités offertes à la place de la Maladière, à la rue du Nord, à la rue et à la place de la Poste, etc.

— AMELIORATION A LA PATINOIRE ARTIFICIELLE

A la demande du Hockey-Club, la Municipalité a décidé l'installation d'un deuxième compresseur à la patinoire

artificielle de Martigny. Cette amélioration permettra de garantir la glace environ 3 semaines plus tôt que jusqu'ici; de supporter également des hausses de température jusqu'à plus 20 degrés qui parfois se produisent en hiver. Ainsi, une utilisation plus intensive de la patinoire est possible et les joueurs de hockey pourront procéder à des entraînements normaux comme cela est déjà le cas dans les autres patinoires du canton. Ainsi Martigny qui avait eu la première patinoire du canton, la 12ème de Suisse et qui, de ce fait, sur le plan technique se trouvait dans une situation d'infériorité, par rapport à d'autres villes ayant des patinoires plus récentes, comblera aujourd'hui cette lacune et pourra se hisser au niveau des autres villes possédant de belles installations.

— HABITATIONS A LOYER MODERE

L'aide communale pour des habitations à loyer modéré a été accordée à un immeuble de 6 étages à bâtir au lieu-dit « Les Avouillons ». Cela porte à 6 le nombre des immeubles bénéficiant de cet appui sur le territoire de Martigny.

— ADJUDICATIONS

Un certain nombre d'adjudications de travaux ont été prononcées, notamment pour l'agrandissement et la transformation des abattoirs, des transformations du stand de tir, cible automatique à 50 m, et un projet de collecteur d'égout aux terrains industriels.

— DROIT DES PAUVRES SUR LES CINEMAS

La Municipalité, à l'instar de celles des autres villes valaisannes, n'a pas cru pouvoir donner suite à une demande du Groupement valaisan des directeurs de cinémas tendant à supprimer le droit des pauvres perçu auprès des spectateurs. Cette décision a été prise pour tenir compte du fait que, malgré l'amélioration des lois sociales en général, les charges d'assistance des communes n'ont pas diminué. Le droit rapporte de 30 à 40 000 francs.

— SAUVEGARDE DES MONUMENTS HISTORIQUES

La Municipalité a décidé de verser un subside de Fr. 2000.— pour la con-

servation de la tour dominant le vieil immeuble de la Grand'Maison, à la rue des Hôtels. Cette tour fera partie des monuments locaux à conserver.

— DEGATS AUX CULTURES

Le Conseil a pris acte avec satisfaction que les quelques marques, de nécrose sur certains abricots au début de la récolte ne s'étaient pas généralisées durant la saison.

— W.C. DE LA PLACE CENTRALE

Le Conseil a confié à un bureau d'architecte l'étude définitive et la construction de toilettes publiques sous l'actuel kiosque à musique de la place Centrale, destinées à remplacer l'édicule existant qui sera démolé ou en tout cas transformé, d'ici la fin de l'année.

— PLACE DE LA MALADIERE

Quelque 15 projets ont été reçus au greffe municipal pour l'aménagement de la place de la Maladière. Le jury se réunira prochainement pour en prendre connaissance.

A vendre chez Ciana aux Illettes

beaux porcs
de 8 semaines.

On a perdu vers les casernes militaires entre Lens et Crans un

carton de vêtements

Prière de le rapporter au Sana valaisan à Montana.

Café de l'Étoile à Collombey cherche une

sommelière

Débutante acceptée.

Tél. (025) 4 26 22.

Famille Jean-Daniel Clerc.

Employée de maison

est recherchée pour ménage de deux personnes à Martigny.

Congé samedi après-midi et dimanche.

Appareils modernes.

Tél. (026) 2 13 33 de 8 h. à midi. P 66061 S

Personne de 45 ans, possédant villa, rencontrerait

fille

de 30 à 45 ans en vue de mariage.

Ecrire sous chiffre PA 36028 à Publicitas, Sion.

Tonneaux

toutes contenances, avec portetite, pour fruits et vin.

Dondeynaz, tonneliers, Saint-Martin 25, Lausanne.

Tél. (021) 22 99 55. P 13431 L

Je cherche

jeune fille

16-17 ans pour garder enfant de deux ans et aider au ménage.

Tél. (024) 7 24 27. P 98735 L

A vendre

une armoire trois portes, une coffreuse-commode, avec miroir trois faces, un divan une place, deux fauteuils, une petite table ronde, 2 chaises.

Tél. (021) 61 59 63 à partir de 20 h. P 11 L

DIVANS

90 x 190 cm, avec protège-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans).

Fr. 145.-

Avec tête mobile

Fr. 165.-

LITS DOUBLE

avec protège-matelas et matelas à ressorts

Fr. 258.-

Avec tête mobile

Fr. 288.-

LITERIE

pour lits jumeaux 2 sommiers tête mobile, 2 protège-matelas et 2 matelas à ressorts

Fr. 350.-

A. MARTIGNIER succ. W. HURTH

Port compris 1020 Renens-Croisée
Tél. (021) 34 36 43

A louer à Martigny aux Glariers

appartement
3 pièces

Libre tout de suite ou à convenir.

Pour de plus amples renseignements tél. (026) 2 20 22. P 36072 S

Cuisinier

capable est recherché pour remplacement du 5 au 30 septembre.

Faire offre à Paul Seiz, café des Chemins de Fer, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 16 17. P 1210 S

Café de la région de Sion cherche

sommelière

étrangère ou débutante acceptée.

Ecrire sous chiffre PA 18060 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER

au bât. Lux, av. de la Gare, à Martigny, un

appartement

de 7 pièces, pour le prix de 420 fr. par mois. Libre dès le 1er novembre 1966.

Pour tous renseignements s'adresser à René Antille, administrateur immobilier à Sierre. Tél. 5 06 30. P 639 S

On cherche gentille

sommelière

S'adresser au tél. (026) 6 22 32. PP 36035 S

apprenti cuisinier

est recherché pour le début de la saison d'hiver.

S'adr. à l'hôtel de la Poste, Verbier.

On cherche à acheter Valais central

un mayen

à aménager pour les vacances.

Faire offres écrites détaillées avec prix sous chiffre PA 18057 à Publicitas, 1951 Sion.

Occasion

floberts

genre tire-pipes. 20 fr. pièce.

Constantin fils S.A., rue de Lausanne 15, 1950 Sion. P 69 S

Commis de cuisine

cherché par restaurant Olivier de Provence, rue J. Dalphin 13, Carouge-Genève.

Tél. 42 04 50. P 61942 X

L'annonce reflet vivant du marché

Carnet rose

MARTIGNY — Depuis hier matin, toute la famille Martinetti, de Martigny-Bourg, était en fête. Etienne, l'aîné des fils est l'heureux père d'une petite fille couronnant dignement sa fête fédérale de lutte. Nous souhaitons à Anne-Laure une bonne entrée dans cette vie, à sa maman Jacqueline toutes nos félicitations et un complet rétablissement et à son papa, car il ne faut pas l'oublier, nous lui disons « Santé ».

M. Hermann Rouiller n'est plus

MARTIGNY-COMBE — Après une bien cruelle maladie lui causant des souffrances atroces, M. Hermann Rouiller a quitté les siens.

Né au Pied-du-Château en 1903, M. Hermann Rouiller a passé la grande partie de sa vie sur les routes de la Combe, fonctionnant comme cantonnier, entretenant les routes non goudronnées et souvent dévastées par les orages.

Entré au service de l'Etat du Valais au mois d'octobre 1932, M. Rouiller s'est d'abord occupé du tronçon Le Fays - Châlet de la Forêt jusqu'en 1955, année de mise en service de la nouvelle route et à partir de laquelle il s'occupait du tronçon Le Brocard - Le Fays et de la route de Ravoire jusqu'au Feylet.

M. Rouiller a uni sa vie à Mlle Yvonne Gay et a élevé une famille de trois enfants, deux filles et un garçon qu'il avait eu la douleur de perdre.

A toute sa famille, à ses enfants, vont nos plus sincères condoléances.

Ford

C'est maintenant le bon moment d'une offre d'échange avantageuse pour vous

Nos occasions :

Renovées et garanties

FORD

Livrées prêtes à l'expertise

CREDIT FACILE

GRAND CHOIX

12 M TS, 27 000 km, 1965
12 M de Luxe, 1964
Opel Admiral, 1965
Opel Caravan Luxe, 1965
Morris Cooper, moteur neuf, 1964
Fiat 1100, moteur neuf, 1961
Fiat 1500, 15 000 km, 1965
17 M, 4 portes, de Luxe, 1964
17 M, 4 portes, de Luxe, 1966
Opel Capitaine, 1963
Pontiac Cabriolet, état neuf, 1962
Renault R 4, Luxe, 1963

Estafette Renault 1962

Vente exclusive :

SION : Valmaggia, tél. (027) 2 40 30
J.-L. Bonvin, tél. (027) 8 11 42
MARTIGNY : A. Lovey, (026) 2 31 47

GARAGE VALAISAN
Kaspar Frères - Sion
Tél. (027) 2 12 71
P 377 S

SION et le CENTRE

Fête paroissiale d'Evolène



EVOLENE — La traditionnelle fête paroissiale du 15 août a connu, à nouveau, un grand succès. Comme de coutume, un long cortège folklorique traversa le village pour se rendre sur la place de fête. Relevons, dans le cortège, conduit par la fanfare des Haudères, la Chanson Valaisanne, les Fifres et tambours de Saint-Martin, une grande partie de la population indigène et plusieurs groupes originaux présentés par « La Cordée », de Genève.

Les nombreuses productions ont eu lieu sous un soleil inespéré. Nous ne pouvons que féliciter les participants et les organisateurs, conscients de l'importance d'une telle manifestation.

Notre photo : Le sourire de Saint-Martin.

Questions juridiques

Acceptation ou répudiation d'une succession

Trois cas peuvent se produire lors de l'ouverture d'une succession. Il arrive que les héritiers soient tout à fait au courant de la situation financière du défunt; ils savent que les actifs dépassent les passifs et qu'il n'y a aucune surprise à redouter, pas d'engagements ou de dettes inconnues d'eux. Il faut évidemment des précautions, car si l'on accepte une succession, on accepte du même coup les dettes, auxquelles les héritiers devront faire face de leurs propres deniers. Dans ce premier cas, il n'est pas nécessaire de demander le bénéfice d'inventaire, et on ne le demandera pas, sauf si l'un des héritiers qui a tout en mains, une affaire industrielle ou commerciale, ne jouit pas de l'entière confiance des cohéritiers.

Dans le deuxième cas, on croit savoir que la situation est bonne, mais on n'est pas au clair sur les dettes, cautionnements, engagements divers du défunt. On demandera donc le bénéfice d'inventaire dans le délai d'un mois. C'est l'autorité compétente qui fera dresser l'inventaire de tous les biens du défunt, qui seront estimés, et de toutes les charges de la succession. Les héritiers pourront alors se prononcer en sachant exactement à quoi ils s'engagent... ou ne veulent pas s'engager.

Le troisième cas fait l'objet de l'article 566 du code civil. La succession est censée répudiée lorsque l'insolvabilité du défunt était notoire, c'est-à-dire connue d'une façon générale, ou officiellement constatée à l'époque du décès, soit que la faillite ait été prononcée immédiatement avant l'ouverture du délai de répudiation, ou qu'il ait

des actes de défaut de biens délivrés peu avant le décès, bref, que l'excédent des passifs sur les actifs ne fasse aucun doute. Dans le cas de ce genre, il n'est pas nécessaire que les héritiers répudient officiellement la succession.

Lorsqu'il y a répudiation d'une succession, les héritiers légaux ou institués peuvent répudier ensemble, ou séparément. Cette répudiation doit être faite sans condition ni réserve, autrement dit on n'a pas le droit d'y mettre des conditions quelconques. Si l'héritier est sous tutelle, son tuteur ne pourra répudier une succession qu'après une décision de l'autorité tutélaire, et avec le consentement de l'autorité de surveillance. Disons encore qu'une femme mariée sous le régime de l'union des biens, — qui est le régime légal chez nous — ou de la communauté des biens, ne peut répudier sans le consentement du conjoint.

Lorsqu'il est avéré que le passif dépasse l'actif, le ou les héritiers répudient en général la succession, ne tenant pas à couvrir la différence par leurs propres ressources. Il y a des cas où la répudiation d'une succession fait sensation — lorsque, par exemple, le défunt vivait de façon à faire croire qu'il jouissait d'une grande aisance, alors qu'il était criblé de dettes; dans ce domaine comme ailleurs, il faut se garder de juger sur l'apparence. Il arrive cependant que des héritiers acceptent une succession obérée et paient toutes les dettes du défunt pour sauver l'honneur de ce dernier, même s'ils doivent travailler dur pour y arriver.

Il arrive aussi qu'un héritier répudie la succession parce que, criblé de dettes, il sait que sa part d'héritage passera entre les mains des créanciers. Dans un cas de ce genre, les créanciers ou la masse en faillite ont le droit d'attaquer la répudiation, à moins qu'on ne leur fournisse des garanties. Si la répudiation est annulée, c'est l'autorité compétente qui procédera à la liquidation de la succession. L'excédent de l'actif sera affecté au paiement des créances pour lesquelles les créanciers sont intervenus, puis aux autres créanciers, et, s'il y a un solde, il reviendra aux créanciers en faveur desquels la répudiation avait eu lieu.

Le délai de répudiation est de trois mois. Pour les héritiers légaux, il court dès le jour où ils ont eu connaissance du décès — disposition d'autant plus importante à l'heure actuelle qu'un ou des héritiers peuvent être absents, ou domiciliés dans un pays lointain, et ne peuvent pas être avisés immédiatement. Pour les héritiers institués, le délai court dès le jour où ils ont été avisés officiellement des dispositions testamentaires faites en leur faveur, même s'ils connaissent déjà leur qualité d'héritiers. La répudiation fait l'objet d'une déclaration écrite ou verbale à l'autorité compétente, laquelle tient un registre des répudiations.

On peut, enfin, répudier aussi un legs. Cette répudiation profite à celui qui devait payer le legs, sauf disposition contraire de l'auteur du legs, c'est-à-dire du défunt.

(Cp)

échos du valaisais

Point d'orgue

Essai de définition du jazz

Depuis que le jazz existe, c'est-à-dire, depuis la fin du siècle passé, on a toujours tenté d'y rattacher une définition encyclopédique. Cette définition devant tenir en une phrase ou deux, on se trouve devant une insuffisance flagrante. Le N.P.L., par exemple, nous indique: « Musique de danse d'origine négro-américaine, constituée par une mélodie syncopée qui contraste avec la permanence rythmique de la batterie. » Nous verrons combien cette définition est incomplète sinon fautive.

Ceux qui ont pris la peine de lire l'article sur l'histoire du jazz, article précédemment paru (voir « NR », du 11 août 1966) et ceux qui, d'une façon ou d'une autre, s'y intéressent de plus près qu'un simple auditeur, ceux-là savent que le jazz est une musique complexe dont les éléments constitutifs doivent être analysés pour les besoins de la compréhension.

LA MELODIE

Dans tout orchestre de jazz il y a une section rythmique et une section mélodique. La première est assurée par la batterie, la basse, le piano, la guitare, etc.; quant à la seconde elle comprend la trompette, le trombone et autres saxophones divers. La mélodie du jazz est tributaire de l'improvisation. Sur des accords donnés, les jazzmen improvisent. Une chanson-type, le « song » à 32 mesures ou à 12 mesures (forme-blues), sert de thème.

La mélodie dépend donc uniquement du soliste. Ici plus qu'ailleurs, l'improvisateur est créateur. Son jeu est spontané et « sa » mélodie ne pourrait être répétée par un autre que lui-même, car elle est née de sa propre personnalité.

LE RYTHME

La musique classique construit d'admirables mélodies avec un échafaudage rythmique très rudimentaire. Par contre, dans le jazz, le rythme est complexe, grandiose alors que la mélodie prend une simplicité parfois naïve. Il y a dans le jazz une sorte de polyrythmie qui s'ordonne autour du « beat », respiration rythmique assurée tout au long du morceau par l'un des instruments de la section rythmique. Pourtant le jazz ne se contente pas que du « beat ». Il lui faut également le « swing ». Qu'est-ce au juste? Le swing est quelque chose qui ne supporte pas la théorie. C'est ce balancement caractéristique qui fait qu'un ap-

pui rythmique en appelle aussitôt un suivant, une alternance de moments de tension et de moments de repos. Le « swing » constitue le métronome de l'orchestre, métronome qui ne se place pas nécessairement du côté du batteur. L'étude approfondie du rythme dans le jazz est passionnante. Que ceux qui veulent s'y plonger s'adressent aux écrits de Jean Jan Slawe.

L'INTERPRETATION

Dans l'orchestre de jazz, chaque instrument recherche sa propre personnalité. Ce n'est plus l'équilibre d'ensemble de la musique classique qui compte mais avant tout l'expressivité individuelle. Entre le « classique » et le « jazzman » le but n'est pas le même. C'est pourquoi on ne saurait rejeter a priori l'un ou l'autre parce qu'on est avant tout dans le classique ou dans le jazz. Tous deux ont une valeur certaine; ce n'est qu'une question de goût.

Après cette sommaire analyse de la mélodie et du rythme dans le jazz, nous approchons de la définition de cette musique. Relevons en passant qu'un jazzman saura, mieux qu'un théoricien, donner une définition du jazz.

Le jazz n'est pas exclusivement une musique de danse. Car il constitue un élément national, patriotique.

Nous irons même plus loin: par sa naissance, le jazz est une musique de protestation, de révolte. Et s'il utilise du matériel sonore de la musique occidentale (quoique le banjo, entre autres, est d'origine africaine), le jazz possède une âme de noir, d'homme injustement soumis et qui proteste à travers sa musique ou ses prières qui constituent les spirituals.

Arpège

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

La fête patronale à Grimetz

GRIMETZ — Hier, la population et la Bourgeoisie de Grimetz ont célébré leur fête patronale. Les fifres et tambours et le chœur mixte ont agrémenté cette journée qui s'est déroulée dans la bonne ambiance caractéristique du Val d'Anniviers. De nombreux prêtres du décanat de Sierre ont participé à cette cérémonie, présidée par le doyen Mayor. L'hommie a été prononcée par le chanoine Raphaël Gross, de l'Abbaye Royale de Saint-Maurice. A l'issue de l'office divin, les invités et les autorités ont apprécié le vin d'honneur.

L'après-midi, la Société de développement a procédé à la distribution des prix concernant le village fleuri. Mme Marthe Vuardoux s'est vue attribuer le premier prix, Mme Odette Antonier le 2e, Mme Madeleine Vuardoux le 3e et Mme Delphine Massy le 4e. Relevons que Mme Massy avait reçu le premier prix l'année dernière mais vu son hospitalisation, elle n'a certainement pas pu soigner ses fleurs comme de coutume.

Pour tous vos imprimés
Adressez-vous à l'IMS.
Téléphone (027) 2 31 51

IMS

«L'Amitié de Loye»



ITRAVERS — Pour sa sortie annuelle, la Société de chant «L'Amitié de Loye» avait choisi Vernamiège. Ce fut l'occasion pour chanter la messe dans ce village.

Toute la joyeuse équipe accompagnée des membres sympathisants prit part ensuite à de joyeuses agapes. On ne manqua pas d'écouter les discours du président, M. Erasme Mabillard, et du directeur, M. Michel Ravaz.

Pour la fête de l'Assomption, «L'Amitié» chante une messe polyphonique. Lundi donc, les paroissiens pouvaient entendre une messe brève du regretté chanoine Louis Broquet.

Notre photo: la société.

—ach—

Renversé par une voiture

MONTANA — Hier, M. Kurt Hosang, ressortissant allemand, circulait avec sa voiture sur la route de Mouvraz à Montana et heurta un enfant qui traversait la chaussée. Il s'agit de Anthony Sills, de nationalité américaine, âgé d'une douzaine d'années, en vacances dans la station. Il a été hospitalisé à Sierre souffrant d'une fracture ouverte à une jambe et de contusions multiples.

† M. Alexis Theytaz

AYER — Nous apprenions hier soir le décès survenu lundi à Ayer dans sa 75e année de M. Alexis Theytaz, marié et père de famille.

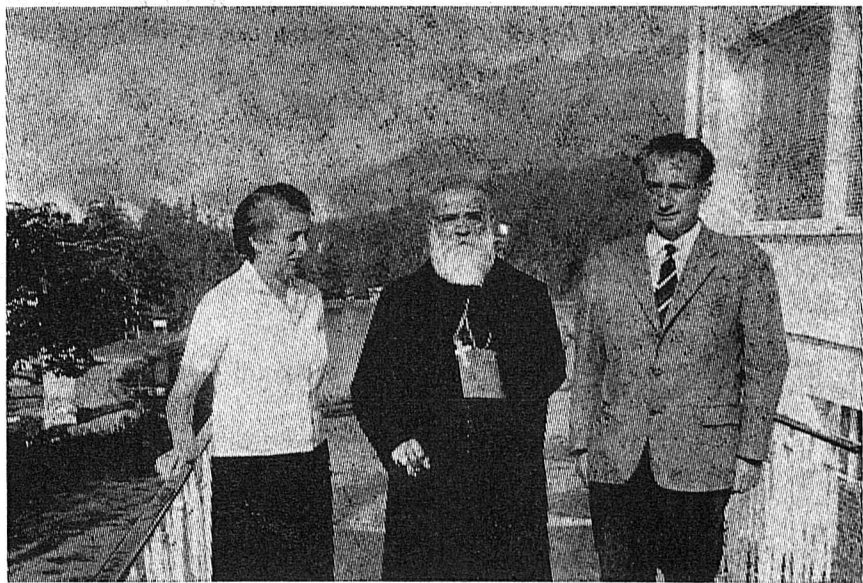
C'est avec beaucoup de peine que la population d'Ayer a appris ce départ subit. M. Theytaz était en effet honorablement estimé dans la région. L'ensevelissement du défunt aura lieu demain, dès 10 heures, à Ayer.

Le «NR» prie les proches du défunt de bien vouloir trouver ici l'expression de sa vive sympathie.

Début d'incendie en Anniviers

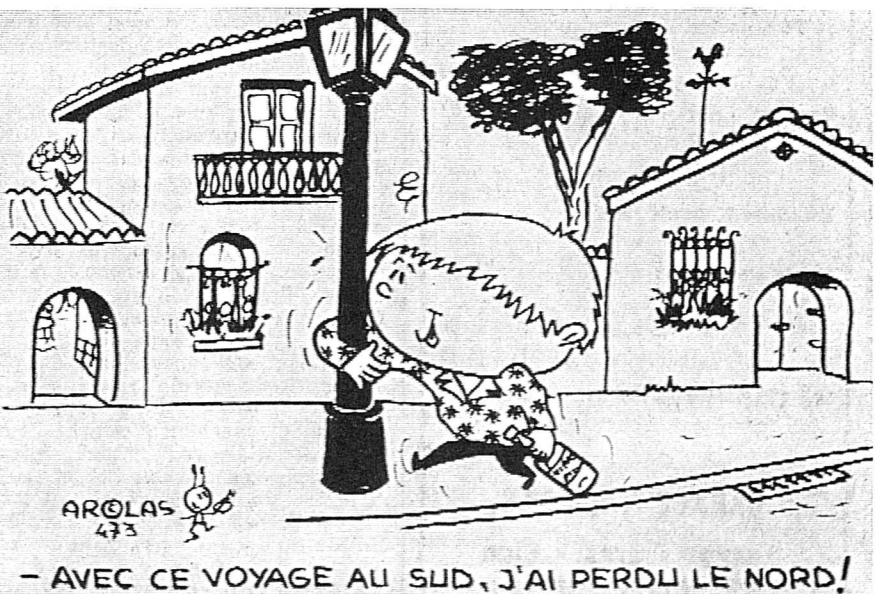
VISSOIE — Les pompiers de Vissoie ont dû intervenir dans les environs de Pinsec pour maîtriser un sinistre allumé vraisemblablement par un promeneur. La rapidité de leur intervention a permis d'éteindre l'incendie qui menaçait la forêt de la Bourgeoisie de Saint-Jean.

L'archevêque du Liban à Montana-Crans



CRANS — Mgr Abed, archevêque de Tripoli et du Liban, vient de séjourner à Montana-Crans. Avant son départ, il a reçu quelques amis dans l'intimité (notre photo). Mgr Abed est également un représentant semi-officiel et itinérant de son pays, le Liban. Il a quitté le Valais en ce début de semaine pour se rendre en Suisse allemande puis en Autriche et à Bonn où il aura à traiter divers problèmes touchant les relations économiques de son pays avec l'Allemagne de l'Ouest. (Photo Lumina)

Le coin d'humour d'Arolas



Dans ce beau village...

NENDAZ — Parmi tant de festivités qu'on organise de plus en plus en cette ère de haute conjoncture, il en est de celles qui exercent une attraction particulière sur les spectateurs même les plus blasés. Ce sont les fêtes du folklore lesquelles, par leur source d'inspiration du terroir, l'authenticité de leurs productions, l'image vraie des mœurs et des traditions qu'elles évoquent, offrent cet attrait si séduisant. Ainsi en a-t-il été de la fête cantonale des costumes à Bagnes, ainsi en sera-t-il de la fête cantonale du patois qui se déroulera dans ce beau village de Haute-Nendaz le 4 septembre prochain.

Un comité présidé par MM. J.-B. Fournier et son adjoint Bernard Gilloz prépare activement un programme alléchant où seront inscrits actrices et acteurs qui vont égayer la foule par leurs savoureuses productions patoisées. Feu de joie, là-haut, dans ce joli village le 4 septembre!...

D. A.

Nendaz: sortie du parti radical

Le parti radical de Nendaz organise le dimanche 28 août à Tracuit sa sortie annuelle. Les membres de la fanfare Concordia, les membres de la Jeunesse Radicale, les membres et sympathisants du parti, ainsi que les dames et les jeunes filles, cordialement invitées, participeront à cette sortie.

La journée sera placée sous le signe de la gaité et de l'amitié. Les inscriptions sont prises par les responsables des villages.

Assemblée générale de la Société de développement de Nendaz

L'assemblée générale de la Société de développement de Nendaz aura lieu le 19 août 1966, à 20 h. 30, à la salle du collège à Haute-Nendaz.

Ordre du jour statutaire.

Le comité

CINEMAS

★ Sion - Arlequin ★

Du mardi 16 au lundi 22 août
Pour une poignée de dollars
Enfin le film tant attendu, qui partout attire les foules.

Parlé français - 16 ans révolus
Scope - couleurs

★ Sion - Lux ★

Du mercredi 17 au dimanche 21 août
Du grisbi pour Hong-Kong

Un grand film policier, dans le cadre prestigieux de Hong-Kong
Parlé français - Scope couleurs
18 ans révolus

★ Sion - Capitole ★

Du mercredi 17 au dimanche 21 août
Le grand Maciste lutte contre une force surnaturelle

Maciste dans la vallée des lions

Parlé français - Scope couleurs
16 ans révolus

★ Martigny - Etoile ★

FESTIVAL D'ETE

Ce soir à 20 h. et 22 h. - 16 ans révolus

Un film de René Clair

Porte des lilas

avec Pierre Brasseur et Georges Brassens

★ Martigny - Corso ★

Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus

Enfin un prodigieux «western»!

La diligence vers l'ouest

avec Bing Crosby et Van Heflin

★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui RELACHE
Samedi et dimanche
Arizona Bill

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir RELACHE

★ Fully - Michel ★

Mercredi 17 août - 16 ans révolus

Un «western» avec Audie Murphy

Feu sans sommation

Dès vendredi 19 - 16 ans révolus

Le Far-West dans toute sa violence!

Les ranchers du Wyoming

★ Saxon - Rex ★

Aujourd'hui RELACHE
Jeudi 18 - 16 ans révolus

Feu sans sommation

Dès vendredi 19 - 18 ans révolus

Hier, aujourd'hui, demain

★ St-Maurice - Roxy ★

Aujourd'hui: RELACHE
Dès vendredi
LE GENTLEMAN DE COCODY

★ Monthey - Montheolo ★

Sophia Loren - Charlton Heston
Raf Vallone
El Cid

Réédition d'un des plus beaux films de tous les temps! - 16 ans révolus

★ Monthey - Plaza ★

Aujourd'hui RELACHE

★ Bex - Rex ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus

Un tourbillon humoristique

Une souris chez les hommes

avec
Louis de Funès et Darry Cowl

échos du valais

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Casernes sierroises : les socialistes rétractaires

SIERRE — L'assemblée extraordinaire de la Fédération socialiste du district de Sierre, réunie le 16 août, s'est opposée unanimement (moins une voix) et avec la dernière énergie, à l'implantation d'une caserne d'infanterie à Sierre. (Sans commentaires).

HAUT-VALAIS

Une foire valaisanne des antiquités aurait-elle sa raison d'être ?

VIEGE — Cette question est celle que M. Peter von Roten, collaborateur régulier du « Walliser Boote », journal haut-valaisan, pose avec raison dans l'une de ses chroniques. En effet on entend souvent, en Valais, des plaintes amères de la part de gens qui regrettent que certains de leurs compatriotes cèdent leurs « antiquités » et le contenu de leur grenier, pour une bouchée de pain à des négociants et revendeurs pas toujours scrupuleux. Après coup, ces acquéreurs en tirent souvent des bénéfices exorbitants.

Pour obvier à cet état de choses, M. von Roten propose que l'on organise, une fois par année au moins, une sorte de foire aux vieux objets mis au rebut, sorte de « marché aux puces » au cours duquel acheteurs et vendeurs se rencontreraient au grand jour ; à cette

occasion, les prix se formeraient selon les lois de l'offre et de la demande, comme cela se produit lors des foires au détail ou durant les séances de la bourse des valeurs. Cela permettrait peut-être de rendre vie et animation à des foires qui sont de moins en moins fréquentées actuellement, à savoir celles de Brigue ou de Viège. De l'avis de M. von Roten, une foire aux vieux objets et au bric-à-brac, qui se tiendrait une fois par an dans le Haut-Valais, permettrait de les inventorier, de distinguer la pacotille et le « faux vieux » des objets de valeur ; cela constituerait, pour la population, la meilleure des leçons de choses sur la valeur réelle des vieilleries mises en vente, car on colporte actuellement les légendes les plus fantaisistes à ce sujet.

Victime identifiée

SAAS-FEE — Il a été possible mardi à la police valaisanne d'établir l'identité du touriste étranger qui fut foudroyé alors qu'il se trouvait à 4.000 m au gros de l'orage dans le massif de l'Allalinhorn, au-dessus de Saas-Fee.

Il s'agit de M. Pavel Eisler, 46 ans, domicilié à Prague. Il a été abattu par la foudre sous les yeux de son épouse et du guide valaisan qui l'accompagnait, comme nous le signalions dans notre édition d'hier.

Accrochage à Gletsch

GLETSCH — Hier, vers 17 heures, une voiture circulant de Gletsch en direction d'Oberwald est sortie de la route. Elle était conduite par M. Karl Hutter, domicilié à Hochstetten, qui souffre de blessures à la tête ainsi que son épouse.

Fausse alarme au sujet d'un alpiniste

BRIGUE — Dans la ville frontalière de Domodossola, on était en émoi ces derniers jours du fait qu'un alpiniste — M. Giacomo Ramoni, d'Intra — avait entrepris l'ascension du Pizzo Forno, situé à 2.690 mètres d'altitude, et n'était pas de retour après deux jours. L'alarme fut donnée, M. Ramoni ayant déclaré faire la course en un seul jour et les carabiniers râtisèrent la région du but de promenade choisi par le touriste. Or, nous apprenons que ce dernier a rejoint Domodossola par ses propres moyens. Il a déclaré que son absence prolongée provenait de ce qu'il s'était perdu dans la montagne et que — la nuit venue — il avait préféré se réfugier dans une cabane en attendant l'arrivée du jour. Tout est bien qui finit bien.

Iudo

Joyeux anniversaire M. Michlig

NATERS — C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Meinrad Michlig, ancien conseiller national et ancien président de Naters, fête ces jours ses 60 ans. A l'occasion de cet anniversaire, il est de notre devoir de rappeler les innombrables services que ce sexagénaire a rendus au pays et à sa grande commune surtout en tant que représentant valaisan aux Chambres fédérales, député au Grand Conseil ou syndic communal. Doté d'une vive intelligence et possédant nos trois langues nationales à la perfection, c'est surtout en présidant aux destinées de la commune de Naters durant près d'un quart de siècle que M. Michlig eut maintes fois l'occasion de se signaler pour ses grandes qualités qui font de lui un véritable magistrat. On n'est pas près d'oublier ses judicieuses interventions, appréciées même au-delà de nos frontières puisqu'il y a belle lurette que la grande localité italienne d'Ornavasso l'a nommé président d'honneur. Un geste de reconnaissance qui honore le bénéficiaire comme le pays tout entier. Bien qu'ayant été atteint dans sa santé et étant rentré dans le rang depuis l'année dernière, il n'en demeure pas moins que M. Michlig a marqué de son empreinte bénéfique les 25 dernières années de l'histoire nateroise. Et, comme l'état de santé de cette personnalité est en bonne voie de rétablissement, qui ne dit pas qu'elle ne va pas poursuivre sa carrière politique, momentanément interrompue ? Ce qui n'aurait rien d'étonnant quand on connaît l'énergie qui anime le jubilaire que nous fêtons aujourd'hui et que nous félicitons chaleureusement en lui souhaitant encore de nombreuses années de vie et de bonne santé.

Iudo

Ensevelissements

— Madame veuve Angeline FELLAY, aujourd'hui à 10 heures, au Châble.
— Monsieur Pierre-Joseph CLAIVAZ, à Salvan, à 10 h. 15.
— Monsieur Victor FOURNIER, l'ensevelissement a lieu au cimetière de Martigny aujourd'hui à 10 h.

Nouvelles suisses - Nouvelles suisses

Tribunal de Division 8

BERTHOUD — Le tribunal de Division 8, siégeant sous la présidence du lieutenant-colonel Fritz Falb, a condamné deux recrues, pour insoumission. Ces deux soldats, après un congé, n'avaient pas regagné l'école de recrues, mais étaient partis faire un tour de Suisse, en volant des voitures. L'un des deux coupables a écoupé de 4 mois de prison, et a été exclu de l'armée. L'autre, considéré comme faible de caractère, a été condamné à 2 mois de prison avec sursis. Enfin, un troisième soldat, coupable de manquements au service, a été condamné à 3 mois de prison.

Chantage

ZURICH — La police a arrêté une demoiselle de buffet, âgée de 27 ans, qui avait eu d'un Zuricois un enfant illégitime, qu'elle mit au monde en Allemagne, son pays d'origine. Elle extorqua du père de son enfant la somme totale de 22.000 francs. Comme sa victime se refusait à lui verser une nouvelle somme, malgré ses menaces de tout raconter à sa famille légitime, elle mit sa menace à exécution et raconta tout à son fils légitime de sa victime. Elle a été arrêtée pour chantage.

Issue fatale

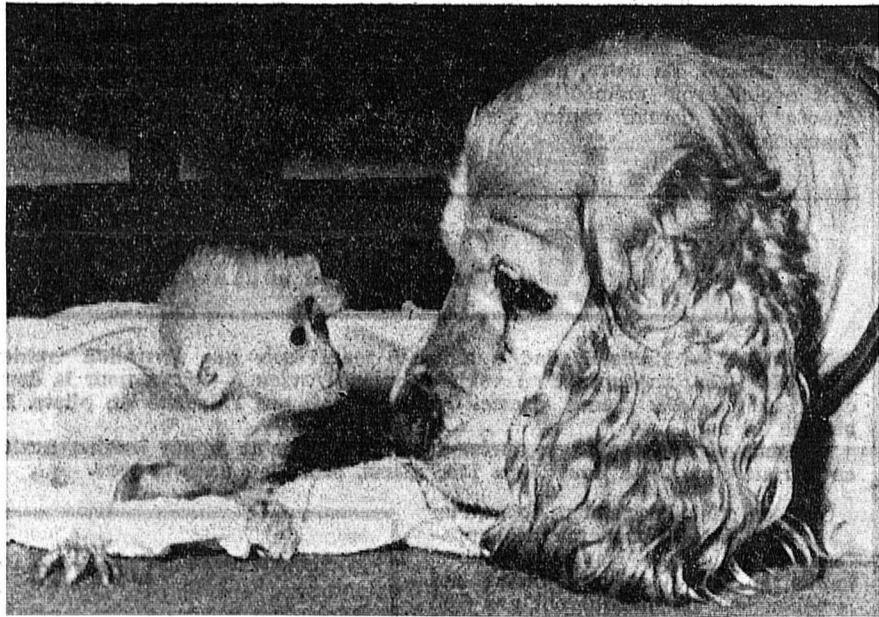
ILANZ (GR) — Mme Johanna Hausmann-Schori, 62 ans, de Berne, avait eu un accident au volant de sa voiture, dimanche, entre Ruis et Tavanna, dans l'Oberland grison. Sa passagère avait été gravement blessée. Mme Hausmann-Schori est décédée mardi des suites de ses blessures, à l'hôpital d'Ilanz.

Spectaculaire accident de la circulation

MUENSINGEN (BE) — Un spectaculaire accident de la circulation s'est produit mardi soir sur la route Bern-Thoune. Une voiture se dirigeant vers Thoune voulut dépasser une voiture française sur la piste du centre de la route à trois voies. Le conducteur de la voiture française ne remarqua pas le début de la manœuvre et s'apprêta à dépasser, lui aussi, une voiture qui le précédait, de sorte que la pre-

mière voiture dut rouler à gauche et entra ainsi en collision avec une voiture venant en sens inverse. Sous le choc, elle fit plusieurs tonneaux avant de s'arrêter sur le toit, fortement endommagée. Ses deux occupants ont été légèrement blessés. La voiture venant de Thoune fut, elle aussi, fortement endommagée. Son conducteur est indemne et sa compagne légèrement blessée.

Si les hommes s'entendaient aussi bien !



Les animaux font abstraction des races. Ce petit singe africain, « Rosalind », âgé d'une semaine, semble s'entendre au mieux avec sa mère adoptive « Susie », un cocker. Ce tête-à-tête se passe au Zoo de Boston.

Chronique sociale

L'ENVERS DU DÉCOR de la prospérité ALLEMANDE

Un quotidien économique, le « Volkswirt » écrit : « Nous assistons dans notre pays à une inconcevable prodigalité en fait de meubles et de vêtements. On les change suivant les caprices, sans égard à la dépense, et nos armoires regorgent d'habits jetés au rebut sans avoir servi beaucoup. » La publicité dépense des millions pour offrir au public des aliments pour les chats ou les chiens. Les produits de beauté exigent des millions et, presque autant, l'achat des billets de loterie de tout genre. La plus grande maison de vente de diamants déclare : « Nous n'avons pas en Europe de meilleurs clients que les Allemands. »

Autres symptômes de richesse : 11 millions d'appareils de télévision, 1250 avions privés, 70.000 bateaux à moteur, plus de 10 millions d'automobiles. L'auto est la reine de la vie d'outre-Rhin : c'est le symbole du prestige et de la puissance, et le sujet le plus commun des conversations. Malheureusement, elle est

devenue l'instrument le plus meurtrier, avec ses 16.000 victimes par an. Proportionnellement au nombre des véhicules en circulation, il y a, en Allemagne, trois fois plus d'accidents mortels qu'aux Etats-Unis. Une feuille satirique américaine écrivait : « De notre part, la guerre contre Hitler fut une grave erreur. Avec des frais infiniment moins élevés, nous aurions pu faire cadeau d'une voiture automobile à tous les Allemands et ils se seraient exterminés entre eux ! »

Comme dans tous les pays très prospères, la richesse porte l'Allemagne à se détourner du travail. Si la politique des grèves mise en œuvre par les syndicats n'a coûté à l'Allemagne, l'an dernier, que 637.000 journées de travail, alors que les grèves italiennes ont causé plus de six millions de journées, cela tient en partie au fait que les salaires allemands augmentent deux fois plus vite que la productivité et que, d'autre part, les syndicats d'outre-Rhin ont un sens politique plus sain et

qu'ils se gardent mieux de l'influence communiste.

Depuis qu'une nouvelle loi reconnaît aux ouvriers malades le droit de toucher le 95 % de leur salaire, le 6 % de la population active reste à la maison, inligent à l'économie du pays de très lourdes pertes se chiffrant en milliards de marks. Cette même économie subit de graves dommages à cause des déplacements très fréquents des travailleurs d'une entreprise à l'autre : 30 % des ouvriers ou employés changent de poste, dans le cours d'une année. Un rien suffit pour que leurs majestés renoncent à leur emploi et en cherchent un autre. Ce jeu de va-et-vient n'est pas du tout malaisé puisqu'en Allemagne on compte quelque 650.000 postes vacants...

Tant et si bien que des hôpitaux ont dû fermer leurs portes par manque de personnel et que des édifices postaux, récemment construits, ne peuvent être utilisés parce que, pour les terminer, on n'a pu trouver soit un menuisier, soit un

installateur sanitaire, etc. C'est la raison pour laquelle, outre-Rhin, se multiplient les super-marchés et les magasins à self-service. Ces divers phénomènes et d'autres encore ont provoqué cette réflexion d'un observateur, à savoir qu'à longue échéance, la prospérité pourrait bien se mordre la queue...

Un autre aspect négatif du bien-être allemand se traduit par la croissance alarmante des délits : vols par effraction dans les banques (202 cas en 1965), criminalité juvénile, etc. Avec 1.800.000 délits par an, les prisons sont surpeuplées et, de ce fait, les tribunaux tendent à devenir de plus en plus indulgents.

Enfin, « la société du bien-être », en Allemagne, n'a pas réussi à supprimer la pauvreté : on a recensé 400.000 vagabonds sans demeure fixe et 250.000 personnes qui n'ont que des lochs de fortune dans des baraques ou des abris antiaériens, etc.

F. Rey



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Madame Céline MATHEY

à Finhaut, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, de couronnes, leurs messages et dons de messes, l'ont entourée dans sa dure épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Finhaut, août 1966.



Touchée par tant de marques de sympathie à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Messieurs René et Serge BRESSOUD

remercie toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs dons de messes, envois de couronnes et de fleurs, l'ont assistée dans sa pénible épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci spécial aux membres du clergé ; aux sections du Club Alpin de Montreux ; de Jaman, de La Chauve-Fonds ; à l'Association vaudoise des guides ; à la Caisse-maladie chrétienne-sociale suisse ; à la Chorale ; au Ski-Club Joretz ; à la Cp. G.F. 10 ; à l'ER. mont. 210 ; aux classes 1937 et 1942.

Vionnaz, le 15 août 1966



Madame Yvonne ROULLER-GUEX, à Martigny-Combe ; Madame et Monsieur Paul MAY-ROULLER et leurs enfants Paul-André et Alex, à Saillon ; Madame et Monsieur Jean-Louis DE-CAILLET-ROULLER et leurs enfants Claude et Marinette, à Martigny-Combe ;

Madame veuve Valentin GUEX, à Martigny-Combe ; Madame et Monsieur Joseph HUGON-ROULLER et famille, à Martigny-Combe, Martigny et Géronde ; Madame veuve Gustave ROULLER-PIERROZ et famille, à Martigny-Combe, Martigny, Monthey et Genève ;

Monsieur et Madame Oswald GUEX-CRETON, à Martigny-Combe ; ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Hermann ROULLER

Cantonnier

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parrain décédé le 15 août, après une courte et douloureuse maladie chrétiennement supportée, dans sa 64e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 18 août à 10 h à Martigny.

Cet avis tient lieu de faire part.

P. P. L.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Bernard LAMBIEL

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à son profond chagrin et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci tout particulier à M. l'abbé Aubry, à Champex, à M. le docteur Troillet, à Orsières, à MM. les chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice et à ses camarades de classe, à MM. Charles Heymoz & Fils, à Riddes, à la Société de secours mutuels, au FC Riddes, à la Jeunesse C.C.S., à la classe 1946, à la cp. I. E.R. inf. mont. 210, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à son sauvetage, dimanche le 7 août à Champex.

Riddes, août 1966.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

WASHINGTON regrette - le Cambodge n'y croit pas

WASHINGTON — Le Département d'Etat a officiellement reconnu aujourd'hui que le village de Thok Trach, bombardé le 2 août par des avions américains se trouve sous la juridiction du gouvernement royal cambodgien.

Simultanément, le Département d'Etat a exprimé ses regrets pour les pertes en vies humaines ou les dégâts qui ont pu se produire à la suite d'une intrusion américaine en territoire cambodgien.

La déclaration dont le porte-parole du Département d'Etat a donné lecture mardi, affirme que « la visite des représentants de la commission de contrôle et d'autres observateurs à Thok Trach le 2 août indique clairement que cette région est placée sous le contrôle administratif du gouvernement royal cambodgien ».

La déclaration ajoute cependant que « les cartes à la disposition des Etats-Unis montrent que la zone en question se trouve du côté vietnamien de la frontière. Parmi ces cartes s'en trouve une d'origine cambodgienne de date récente. »

On continue d'exprimer l'espoir dans les milieux autorisés américains que la visite à Pnom Penh de l'ambassadeur itinérant des Etats-Unis, M. Averell Harriman, aura lieu comme prévu.

Quelques heures après cette déclaration américaine, le Cambodge a répondu en mettant en doute la bonne foi de Washington.

Dans une déclaration rendue publique, le gouvernement cambodgien « proteste avec indignation contre la déclaration du Département d'Etat américain, dont chaque phrase, indique-t-elle, témoigne d'un mépris absolu envers l'intégrité territoriale du Cambodge ».

Après avoir rappelé qu'à la suite de l'incident de Thok Trach, le Département d'Etat avait présenté les excuses du gouvernement américain en précisant que « sur les cartes dont il dispose, ce village est situé du côté vietnamien de la frontière », le gouvernement de Pnom Penh déclare qu'il « ne reconnaît pas les cartes topographiques américaines relatives à la frontière entre le Cambodge et le Vietnam ».

« Compte tenu de la situation extrêmement sérieuse créée par la faute des Etats-Unis et de leurs satellites sud-asiatiques, conclut la déclaration, le gouvernement royal du Cambodge considère que la visite projetée au Cambodge par M. Harriman est inopportune et inutile et qu'elle le demeurera jusqu'à ce que le gouvernement américain reconnaisse les frontières du Cambodge et la souveraineté que ce dernier exerce sur les îles côtières. »

130 morts en France

La France entière a beau se mettre en état de « prévention routière », le massacre sur les routes continue. Le week-end passé a tué 130 personnes et en a blessé plus de 1400. Arrivera-t-on un jour à faire comprendre à certains que quand l'accident est arrivé, il est trop tard pour être prudent ?

Disparition d'une écolière

RAPPERSWIL — Depuis vendredi dernier, la jeune Julia Rizzi, 16 ans, élève de l'Ecole secondaire domiciliée chez ses parents à Rapperswil, dans le canton de Saint-Gall, est portée disparue. Le jour de sa disparition, cette jeune fille avait effectué quelques courses pour sa mère et pouvait ensuite disposer librement de son temps jusqu'à l'heure du dîner. Mais elle ne rentra pas à la maison. Son vélo fut découvert sur la place de stationnement d'un centre d'achat à Rapperswil. Selon divers témoignages, Julia Rizzi a été vue pour la dernière fois vendredi après-midi sur le port de Rapperswil en compagnie d'un jeune inconnu.

Boycotter les élections

SAIGON — L'Institut bouddhique a publié un nouveau communiqué aujourd'hui invitant les fidèles bouddhistes à faire campagne pour le boycott total des élections pour l'Assemblée nationale constituante prévues le 11 septembre.

Le communiqué demande une nouvelle fois au gouvernement de démissionner et de laisser un gouvernement de transition organiser les élections. Il rappelle à tous les fidèles bouddhistes que l'abstention est un droit reconnu dans les pays démocratiques.

Le communiqué est signé de Thich Thien Hoe, président en exercice du « Vien Hoa Dao ».

Cambriolages à Genève

GENEVE — Des cambrioleurs se sont introduits par effraction dans une pharmacie à la rue de Carouge à Genève. Ils se sont emparés de 3.500 francs se trouvant dans des tiroirs.

Dans le quartier des Eaux-Vives, par escalade, des inconnus ont pénétré dans un logement situé au rez-de-chaussée et ont fait main basse sur un lot de bijoux valant un millier de francs environ.

Enfin, dans le quartier de Plainpalais à l'aide de fausses clés, des malfaiteurs se sont introduits dans un appartement et une fouille des lieux a permis de rafler 3.500 francs en coupures de 100 francs.

Accident d'avion en Roumanie

VIENNE — Le journal indépendant de Vienne, « Kurier », a annoncé mardi la chute d'un appareil roumain du type « Illyouchine-14 », accident qui s'est produit il y a cinq jours près de Sibiu (Hermannstadt) dans le centre de la Roumanie. Vingt-quatre passagers ont péri.

L'appareil, qui appartenait à la compagnie nationale de navigation aérienne roumaine « Tarom », faisait route de Brasso (Kronstadt) à Mamaia. Il s'est trouvé pris dans un orage. Il n'y aurait aucun survivant. Parmi les victimes se trouve un couple autrichien de Vienne, ainsi que le confirme l'ambassade d'Autriche à Bucarest. Celle-ci a été informée de l'accident par un rapport officiel des autorités roumaines. Ces dernières ont refusé de donner des détails sur la chute de cet avion.

Proche - Orient : le ton monte

TEL AVIV — Le Conseil des ministres israéliens s'est réuni aujourd'hui en séance extraordinaire sous la présidence de M. Levi Eshkol pour examiner les mesures à prendre après les violents incidents d'hier dans la région du lac de Tibériade, et les déclarations des porte-parole syriens.

Les observateurs politiques israéliens accordent la plus vive attention à un commentaire de la radio de Damas selon lequel la Syrie avait décidé de passer d'une stratégie défensive à une stratégie offensive envers Israël.

A l'issue du conseil, on a publié un communiqué qui est en quelque sorte un avertissement à la Syrie, annonçant qu'en cas de « nouvelles provocations syriennes » les forces armées israéliennes sauraient mettre sur pied une « défense appropriée ».

Le communiqué annonce aussi que M. Levi Eshkol a renvoyé le cabinet sur l'entretien qu'il a eu, avant la séance, avec le lieutenant-général Odd Bul, chef de la commission d'armistice des Nations-Unies. M. Eshkol lui a déclaré que la Syrie avait violé le cessez-le-feu inconditionnel. En outre, ce pays aurait avoué avoir prémédité l'attaque lancée lundi dernier contre les bateaux israéliens.

Trois enfants étouffés dans une armoire frigorifique

WEISSPORT (Pennsylvanie) — Lundi, à Weissport, deux sœurs âgées de 2 et 4 ans ainsi qu'un garçon âgé de 3 ans, ont été étouffés dans une armoire frigorifique dans laquelle ils s'étaient enfermés.

Chantera-t-il ?

La chanteuse Sylvie Vartan, Mme Halliday, a donné naissance, dimanche à Neuilly, à un garçon. Souhaitons-lui le succès de ses parents.

Les victimes du typhon « Tess »

TOKIO — La police nipponne a annoncé mardi que le typhon « Tess », qui a ravagé le sud du Japon, avait fait de nombreuses victimes. Parmi celles-ci, on signale un groupe de six écolières, qui campaient au bord d'un ruisseau de montagne. Deux autres jeunes filles et leur professeur sont encore portés disparus.

Le typhon « Tess » a fait jusqu'à présent 30 victimes, 16 disparus, 17 blessés. On a signalé 55 glissements de terrain, 29 ruptures de ponts, 35 routes coupées et 30 lignes de chemin de fer impraticables. Selon la météorologie, le typhon se dirige vers la Chine continentale. Sa vitesse est de 136 km/h.

Un « MIG 21 » irakien se pose en ISRAEL

BEYROUTH — Radio-Bagdad a annoncé mardi soir que l'aviation irakienne avait perdu un avion à réaction de type « Mig-21 », au cours d'un vol d'exercice. L'avion a été vu pour la dernière fois au-dessus de l'ouest du pays, alors qu'il volait à assez grande vitesse. On ne connaît pas l'identité du pilote. Les recherches ont été suspendues à la tombée de la nuit.

Mais on apprenait peu après, de Tel-Aviv, qu'un pilote irakien avait cherché asile en Israël avec un « Mig-21 » en parfait état. Cette nouvelle a fait, mardi, sensation dans le pays.

C'est en effet, la première fois qu'un « Mig-21 », le plus moderne des appareils possédés par les pays arabes, tombe en bon état aux mains des Israéliens qui ne manqueront pas d'en tirer profit dans la mesure où seul ce modèle d'avion est capable de s'opposer aux « Mirage » de l'armée israélienne.

Le capitaine de l'armée de l'air irakienne, arrivé en Israël, avait préparé de longue date son évaison.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée mardi soir à la base israélienne sur laquelle il a posé son appareil, le capitaine dont le nom n'a pas été révélé, a expliqué que depuis quelque temps déjà sa femme et ses enfants avaient quitté l'Irak et que lui-même avait fait part de son projet par l'intermédiaire d'une personne se trouvant à Chypre, au commandant de la base aérienne israélienne. Ce dernier fait a été confirmé par le commandant israélien.

Le capitaine a ajouté qu'il était catholique et que pour cette raison des difficultés lui étaient faites dans son pays. C'est pour cela qu'il choisit de se réfugier en Israël et non pas dans un pays musulman, comme la Turquie ou l'Iran.

Il s'est déclaré d'autre part hostile à la guerre menée par le gouvernement de Bagdad contre les Kurdes.

Dévoré par un requin

RIJEKA — Un touriste tchécoslovaque de 33 ans, M. Josef Treliak, a été dévoré par un requin dans la baie de Kotor, au sud de Rijeka.

Le touriste, qui s'était éloigné de la côte à la nage, a pu être secouru aussitôt après avoir été attaqué par le requin. Ramené à terre dans une barque et transporté à l'hôpital, il a succombé à ses morsures, malgré plusieurs transfusions.

Le dernier touriste dévoré par un requin dans cette région l'avait été il y a six ans.

Après la catastrophe du XB 70 Officiers supérieurs condamnés

WASHINGTON — L'armée de l'air américaine a pris des sanctions disciplinaires contre quatre officiers supérieurs qui avaient autorisé l'utilisation, le 8 juin, de l'avion expérimental « XB-70 » pour un vol au profit de la firme « General Electric ». Le « XB-70 », l'un des deux seuls exemplaires de cet appareil qui coûte 500 millions de dollars, était entré en collision avec un chasseur « F-104 », entraînant la mort des deux pilotes.

Il est reproché à ces quatre officiers d'avoir autorisé le vol, une mission photographique pour General Electric (le fabricant des moteurs du XB-70) sans en référer, comme l'exige le règlement, à leurs supérieurs hiérarchiques à Washington.

L'un d'eux, le colonel Albert Cate, a été relevé de ses fonctions de directeur adjoint des systèmes expérimentaux. Les trois autres officiers ont reçu des réprimandes écrites.

Les « Marines » débarquent

SAIGON — Les « marines » du groupe amphibie de la septième flotte ont débarqué mardi matin sur la côte de la province de Binh Tuy, à 160 km au nord-est de Saigon.

Les vagues d'assaut des « marines » ont rejoint la terre ferme par bateaux de débarquement et par hélicoptères. On ne signale que des contacts légers avec le Vietcong.

On ne précise pas si ce débarquement a été déclenché en liaison avec l'opération « Tolédo », menée par la 173ème brigade de parachutistes américains dans cette région.

L'opération a été baptisée « Deck House Three ». D'autre part le poste de commandement d'une unité de blindés des « marines », à 7 km au sud-est de Danang a été bombardé la nuit dernière à coups de mortiers de 81 et 60 millimètres par les Vietcongs.

Un éleveur tué

SAULCY — Mardi, peu avant midi, M. Charles Louis Theurillat, âgé de 78 ans, éleveur de chevaux très connu et ancien maire de Saulcy, accompagné de trois fils, se rendait avec plusieurs chevaux au concours de Glovelier. Une automobile, conduite par M. Raymond Vuillemin, 30 ans, domicilié à Saulcy, survint soudainement. La visibilité étant mauvaise, le conducteur n'aperçut pas assez tôt M. Theurillat qui fut renversé et tué sur le coup.

AGADIR : un chalutier chavire - 13 morts

AGADIR — Au cours d'une promenade en mer, dans la journée du 15 août, un accident s'est produit au large d'Agadir. Une cinquantaine de personnes avaient pris place à bord du chalutier « St-Joseph » lorsque celui-ci chavira.

Les circonstances du naufrage ne sont pas encore déterminées, mais on suppose qu'une fausse manœuvre serait à l'origine de l'accident. Le chalutier était trop chargé, indique-t-on dans les milieux maritimes, pour pouvoir effectuer sa promenade en toute sécurité.

Quatorze personnes ont été repêchées après le naufrage. Cinq cadavres avaient été retrouvés auparavant. Les quatorze rescapés ont été immédiatement hospitalisés et aucun contact ne peut être pris avec eux pour le moment.

Les recherches entreprises lundi soir dès que l'alerte a été donnée, se sont poursuivies toute la nuit avec le concours d'hommes-grenouille et elles continuent actuellement.

C'est à la suite d'une manœuvre qui aurait porté la plupart des passagers sur le même bord du chalutier, que ce dernier a chaviré.

Hier à 13 heures cependant, on indiquait de source informée que le chiffre des morts s'élevait à 13, à la suite du naufrage du chalutier « St-Joseph » dans la baie d'Agadir.

Des condamnations cassées contre des Noirs

LA NOUVELLE-ORLEANS — La cour de cassation de La Nouvelle-Orléans a cassé lundi le jugement condamnant à mort deux hommes de couleur, parce que la composition du jury qui avait reconnu coupables les deux accusés n'était pas régulière. La décision a été motivée par le fait que le jury n'était composé que de Blancs. Les Noirs avaient en outre aussi été exclus du grand jury chargé de superviser l'accusation.

Le Vietcong ne peut plus gagner

HONOLULU (Hawaï) — L'ancien vice-président des Etats-Unis, Richard Nixon, est arrivé lundi soir à Hanolulu après avoir effectué un long voyage qui l'a conduit notamment à Saigon.

M. Nixon a déclaré que le Nord-Vietnam et le Vietcong avaient maintenant perdu toutes chances de gagner la guerre.

Hanoï, a-t-il ajouté compte sur la division de l'opinion américaine au sujet du conflit vietnamien et espère que les Etats-Unis finiront par abandonner la lutte. Il a pour conclure lancé un appel à l'unité des américains, seul moyen, selon lui d'éviter que la guerre ne dure encore longtemps.

La comparution de Witney

LONDRES — Après une audience de deux minutes devant le tribunal de première instance de Kensington, John Edward Witney, inculpé d'avoir assassiné, avec la collaboration de complices, trois policiers londoniens dans le quartier de Shepherd's Bush, comparaitra à nouveau le 23 août prochain. Le magistrat a en effet accordé à la police un délai pour supplément d'information. On sait en effet que Scotland Yard recherche encore deux hommes et on s'attend à leur arrestation imminente.